



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE MOHAMED EL-BACHIR EL-IBRAHIMI

BORDJ- BOU-ARRERIDJ

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Option : didactique des langues étrangères

Thème

***ÉTUDE COMPARATIVE DES MANUELS
SCOLAIRES DE FRANÇAIS DE LA 3^{ème} AP***

(1^{ère} et 2^{ème} génération)

Présenté par :

- Naima SAFFIDINE
- Rayane BAHLOULI

Encadré par :

Dre. Djemâa BENSALÉM

Année universitaire : 2022-2023



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE MOHAMED EL-BACHIR EL-IBRAHIMI
BORDJ BOU-ARRERIDJ

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
Option : didactique des langues étrangères

Thème

**ÉTUDE COMPARATIVE DES MANUELS
SCOLAIRES DE FRANÇAIS DE LA 3^{ème} AP**
(1^{ère} et 2^{ème} génération)

Présenté par :

- Naima SAFFIDINE
- Rayane BAHLOULI

Encadré par :

Dre. Djemâa BENSALÉM

Soutenu le 19/06/2023 devant le jury composé de :

Dre. Imène MILOUDI	M.C.A.	Président
Dre. Keltoum SOUALEH	M.C.A.	Examinatrice
Dre. Djemâa BENSALÉM	M.C.A.	Rapporteur

Année universitaire : 2022-2023

Remerciements

*Louange à Dieu le Tout-Puissant qui nous a donné courage et force
pour mener à terme ce modeste travail.*

*De prime abord, nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements et notre
profonde reconnaissance envers **Dre. BENSALÉM Djemâa** pour son
encadrement et l'aide et les conseils inestimables qu'elle nous a prodigués
tout au long de ce travail.*

*Nous remercions également
Dre. MILOUDI Imène & Dre. SOUALEH Keltoume,
membres de jury, qui ont accepté d'évaluer notre travail.*

*Nos remerciements vont également à nos professeurs du département de
Français qui ont enrichi nos connaissances didactiques.*

*Et enfin, nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui
ont contribué, de près ou de loin, à son bon déroulement.*

Dédicace 1

À la mémoire de Si Abdallah Saffidine, le grand homme et le père et la grande dame Lamria Bouharizi, ma mère.

À La prunelle de mes yeux, Rachad , ma petite fille.

À mon soutien dans la vie, mon frère Houreddine Saffidine

Naima saffidine

Dédicace 2

*Avec tous mes respects, et une énorme reconnaissance, je dédie ce mémoire à
Mon paradis, à la prunelle de mes yeux, à la source de ma joie et mon bonheur,
le fil d'espoir qui éclaire mon chemin, ma maman.*

*À l'homme de ma vie, celui qui a fait de moi une femme, ma source de bonheur,
celui dont je suis fière d'être sa fille, mon papa*

À mon cher frère Anis. Je lui souhaite la réussite dans l'examen du BAC.

À l'âme de mon grand-père.

À tous les membres de ma famille.

À mon fiancé Nor El Islam pour son soutien et son encouragement

À mon cher binôme Naima.

*À mes chères copines Hasna Dahoumane et Amani Akmoum pour leur soutien
moral.*

Que dieu leur accorde à tous santé et prospérité.

RAYANE BAHLOULI

Liste des tableaux

Titre du tableau	Page
Identification du Manuel Scolaire 1	
Tableau01 : Analyse Technique du MS1	33
Tableau 02 : Auteurs du MS1	34
Tableau03 : Structure d'ensemble du MS1	35
Identification du Manuel Scolaire 2	
Tableau04 : Analyse Technique du MS2	36
Tableau 05 : Auteurs du MS2	37
Tableau 06 : Structure d'ensemble du MS2	40
La grille d'évaluation	
Tableau n°07 : La grille d'évaluation	43
Aspects Techniques des manuels scolaires	
Tableau n°08 : Aspects physiques et qualité du manuel scolaire	44
Tableau n°09 : Lisibilité dans le manuel scolaire	46
Aspects pédagogiques du manuel scolaire	
Tableau n°10 : La démarche d'enseignement/apprentissage	48
Tableau n°11 : Aspects généraux de l'évaluation dans les manuels scolaires	49
Tableau n°12 : Les facilitateurs	50
Aspects socioculturels	
Tableau n°13 : La présence des aspects socioculturels et des valeurs universelles	54

Liste des abréviations

AF	Année Fondamentale
AP	Année Primaire
AS	Année Secondaire
APC	Approche Par les Compétences
APP	Approche Par les Projets
BEF	Brevet d'Enseignement Fondamentale
CNRSE	Commission Nationale de la Réforme du Système Educatif
FLE	Français Langue Etrangère
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
MS1	Manuel Scolaire de 1 ^{ère} Génération
MS2	Manuel Scolaire de 2 ^{ème} Génération

Table des matières

<i>Remerciements</i>	
Dédicace 1	
Dédicace 2	
Liste des tableaux & des abréviations	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE	5
<i>CADRE CONCEPTUEL</i>	5
I. UN REGARD SUR LE MANUEL SCOLAIRE	6
I.1 Le manuel scolaire du primaire en FLE	6
I.1.1 Qu'est-ce qu'un manuel scolaire ?.....	6
I.1.2 Les principales caractéristiques du manuel.....	8
I.1.3 L'importance du manuel scolaire :.....	11
I.2 Les fonctions pédagogiques du manuel scolaire :	13
I.2.1 Fonction de transmission de connaissances	13
I.2.2 Fonction de développement de capacités et de compétences communicatives	14
I.2.3 Fonction de consolidation des acquis.....	15
I.2.4 Fonction d'évaluation des acquis et de régulation des apprentissages	15
I.2.5 Fonction de référence	15
I.2.6 Fonction d'éducation sociale et culturelle	16
I.3 La décision de la production d'un manuel scolaire	17
I.3.1 L'analyse des besoins	18
I.3.2 L'aspect financier	19
I.3.3 L'édition.....	20
II. DE LA PREMIERE GENERATION VERS UNE DEUXIEME GENERATION DU MANUEL SCOLAIRE EN ALGERIE	21
II.1 Les reformes du système éducatif algérien	21
II.1.1 La première réforme.....	21
II.1.2 La deuxième réforme.....	22
II.2 Le programme de 1^{ère} génération (ou de la réforme de 2003)	24
II.3 Le programme de 2^{ème} génération	25
II.4 L'évolution des manuels scolaires du FLE en Algérie	27
II.5 Les caractéristiques des manuels scolaires d'aujourd'hui	29
DEUXIÈME PARTIE	31
I. Analyse des deux manuels scolaires de la 3^{ème} Année Primaire (3^{ème} AP) de la 1^{ère} et de la 2^{ème} génération	32
II.6 Identification du manuel scolaire de la 1^{ère} génération (2008/2009)	32

II.6.1	Présentation du manuel scolaire (Annexe 1, 2 & 3).....	32
II.6.2	Le public visé.....	34
II.6.3	Situation d'utilisation.....	34
II.6.4	Objectifs d'apprentissage.....	35
II.6.5	Structure d'ensemble du manuel	35
II.6.6	Structure d'un projet	36
II.7	Identification du manuel scolaire de la 2^{ème} génération (2016/2017)	36
II.7.1	Présentation du manuel scolaire (Annexes 4 & 5).....	36
II.7.2	Le public visé.....	38
II.7.3	Situation d'utilisation.....	38
II.7.4	Objectifs d'apprentissage.....	38
II.7.5	Structure d'ensemble du manuel	39
II.7.6	Structure d'un projet	40
III.	Les paramètres et critères d'analyse du manuel scolaire de FLE.....	41
III.1	Définition de la grille d'évaluation et de comparaison.....	41
III.1.1	La grille d'évaluation	43
III.2	Aspects Techniques des manuels scolaires	44
III.2.1	Aspects physiques et qualité du manuel scolaire	44
III.2.2	Lisibilité dans le manuel scolaire	46
III.3	Aspects pédagogiques du manuel scolaire.....	48
III.3.1	La démarche d'enseignement / apprentissage	48
III.3.2	Aspects généraux de l'évaluation dans les manuels scolaires.....	49
III.3.3	Facilitateurs pédagogiques.....	50
III.4	Aspects socioculturels.....	54
III.4.1	La présence des aspects socioculturels et des valeurs universelles	54
IV.	Synthèse des points communs et les divergences entre les manuels scolaires de la 1^{ère} et la 2^{ème} génération de la 3^{ème} AP :	56
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	59
	RÉFÉRENCES.....	62
	BIBLIOGRAPHIQUES.....	62
	ANNEXES	66
	RÉSUMÉ	70

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'apprentissage des langues étrangères devient aujourd'hui l'une des nécessités dans un monde qui s'ouvre de plus en plus à la mondialisation. En dépit du développement des technologies de l'information et de la communication dans la société contemporaine, le livre en générale et le manuel scolaire en particulier, continue à jouer un rôle central dans la pratique pédagogique et constitue une véritable source de diffusion des connaissances. Ce support pédagogique demeure donc un outil d'une importance capitale pour l'efficacité de tout système éducatif par son caractère scientifique et idéologique.

En Algérie, l'élaboration de manuels scolaires, répondant aux objectifs de la réforme du système éducatif, constitue un vecteur de qualité de l'enseignement et de l'amélioration des apprentissages. En effet, selon F.-M. GERARD et X. ROEGIERS, ce manuscrit pédagogique reste manifestement « *le support à l'apprentissage le plus répandu et sans doute le plus efficace* ». (2009, PP : 7-8), et son renouvellement constant, se retrouve étroitement lié à l'adoption des nouvelles approches pédagogiques. De ce fait, ses contenus et sa qualité représentent, à la fois, un souci et un défi pour chaque pays.

Par ailleurs, l'Algérie, afin d'améliorer son niveau d'éducation et de faciliter l'accès à l'information et à la connaissance, a entamé la deuxième réforme de son système éducatif en général et du manuel scolaire en particulier. De nouvelles recommandations ont été formulées pour l'élaboration de ses manuels scolaires de la deuxième génération. L'enseignement de la langue française a également connu des changements importants liés à la mise en œuvre de cette nouvelle réforme globale du système éducatif.

Dès lors, dans le but de situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, nous avons opté pour une étude comparative des manuels scolaires de Français, langue étrangère (FLE), pour le niveau de 3^{ème} année de l'enseignement primaire (AP), année d'initiation à l'apprentissage du français comme 1^{ère} langue étrangère, en examinant les manuels de 1^{ère} et ceux de 2^{ème} génération.

Dans cette optique, nous avons opté pour un thème de recherche que nous avons intitulé :

ÉTUDE COMPARATIVE DES MANUELS SCOLAIRES De FLE DE 3^{ème} AP.

(1^{ère} et 2^{ème} génération)

Ce choix nous a conduits à formuler la problématique suivante :

Dans quelle mesure, une démarche comparative pourrait-elle nous éclairer sur les modifications et changements opérés sur les manuels scolaires de 3^{ème} AP, depuis son élaboration (1^{ère} génération) jusqu'à nos jours (2^{ème} génération) ?

À cette question principale, s'ajoutent des questions secondaires étroitement liées à notre problématique et qui visent les changements intervenus entre la 1^{ère} génération et la 2^{ème} génération. Ces interrogations se résument comme suit :

1- Quels sont les principaux points communs existant entre l'ancien et le nouveau manuel scolaire de la 3^{ème} AP ?

2- Existe-t-il dans le manuel scolaire de la 1^{ère} génération des points positifs qui manquent dans le manuel scolaire de la 2^{ème} génération ?

En effet, notre travail trouvera son prolongement à travers un ensemble d'hypothèses en guise de réponse à ces questionnements :

- Il nous semble que la révision du manuel scolaire a entraîné des modifications qui ont permis d'améliorer le manuel scolaire de 2^{ème} génération au niveau de la forme et du fond.
- Nous supposons que le manuel scolaire de la 2^{ème} génération a été conçu de manière à être plus en phase avec l'environnement socio-culturel de l'apprenant, ce qui pourrait faciliter la tâche de l'enseignant et favoriser l'apprentissage de la langue étrangère.

Les questions posées ci-dessus et ainsi que les hypothèses formulées guideront notre recherche dans l'analyse comparative des manuels scolaires de 3^{ème} AP.

Notre travail de recherche comprend deux grandes parties. La première est théorique, structurée en deux sous-chapitres, le premier s'intitule « **Un regard sur le manuel scolaire** », est axé principalement sur le manuel scolaire d'une manière générale, en l'occurrence la définition du manuel scolaire, l'identification de ses principales caractéristiques, ses principales fonctions et son importance pour le processus d'enseignement / apprentissage et enfin comprendre les décisions de sa production. Le deuxième sous-chapitre, intitulé « **De la 1^{ère} génération vers une 2^{ème} génération du manuel scolaire** », traite le développement du

manuel scolaire de français en Algérie à commencer par tracer l'évolution du manuel scolaire de la 1^{ère} génération vers la 2^{ème} génération en abordant le sujet des réformes qui ont touché le système éducatif algérien, une définition des programmes générés ainsi que les caractéristiques des nouveaux manuels scolaires (les manuels scolaires actuels).

Dans la partie méthodologique de notre étude, nous avons divisé notre travail en trois sections distinctes. La première section est consacrée à l'identification de notre corpus, mettant en évidence les deux manuels scolaires de 3^{ème} année primaire de la 1^{ère} et 2^{ème} génération. Nous avons analysé leur présentation, leur public cible, leur utilisation, leurs objectifs d'apprentissage et leur structure globale. La deuxième section, intitulée "Les paramètres et critères d'analyse du manuel scolaire de FLE", se concentre sur la définition de la grille d'évaluation et de comparaison, en mettant l'accent sur les aspects techniques, pédagogiques, socioculturels et universels. Enfin, la troisième section, intitulée "**Synthèse des similitudes et des divergences entre les manuels scolaires de la 1^{ère} et la 2^{ème} génération de la 3^{ème} AP**", présente une synthèse des principaux points de similitude et de divergence entre les deux manuels. Cette section conclut notre étude par une conclusion générale en soulignant les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus.

PREMIÈRE PARTIE
CADRE CONCEPTUEL

I. UN REGARD SUR LE MANUEL SCOLAIRE

I.1 Le manuel scolaire du primaire en FLE

Malgré la diversité et la disponibilité des supports pédagogiques, le manuel scolaire représente le seul outil pédagogique qui occupe une place incontournable dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues en Algérie, particulièrement au niveau de l'école primaire. Il demeure toutefois un outil didactique indispensable à l'apprentissage en milieu scolaire et figure parmi les aides pédagogiques les plus sollicitées par l'enseignant, tout comme l'apprenant, en classe de français langue étrangère, appelée communément FLE. En effet, cet outil pédagogique et didactique est primordiale pour les deux actants du processus d'enseignement/apprentissage : l'enseignant et l'apprenant du primaire, et pour cause il est un outil au service de l'égalité des chances, de la pédagogie et de l'apprentissage qui offre à l'apprenant un recueil documentaire et un éventail de connaissances lui permettant ainsi de découvrir, apprendre, comprendre et acquérir des savoirs et il représente également pour l'enseignant une référence de base équivalente à une feuille de route pour la gestion des cours et une source d'exercices , comme il permet aux parents l'accompagnement et le suivi de leurs enfants dans l'apprentissage. Mais, réellement, qu'est-ce qu'on entend par manuel scolaire ?

I.1.1 Qu'est-ce qu'un manuel scolaire ?

Si l'on se réfère au dictionnaire Le petit Robert (2017) :

« *Le manuel est un ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique, et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires* ».

Et selon le dictionnaire de didactique, J.P. CUQ le définit tel un « *ouvrage didactique (livre) qui sert couramment de support à l'enseignement.* » (2003, P : 161).

Etant ainsi assimilé, le plus souvent, à un livre, le manuel scolaire est, de prime abord, une véritable source de connaissances qui se présentent sous forme d'un programme qui comporte la quintessence d'un savoir ordonné et logique visant l'amélioration constante de l'enseignement. Par ailleurs, F.-M. GERARD et X. ROEGIERS le définissent tel « *un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité* ». (2009, P : 10).

De ce fait, cet ouvrage est ainsi reconnu comme un élément central dans la pratique pédagogique et scolaire pour les enseignants et les apprenants et représente un outil dont les potentialités didactiques et pédagogiques sont si considérables pour aider à uniformiser les connaissances et les compétences acquises par les apprenants, et faciliter la planification et l'organisation du travail des enseignants. C'est le support et le creuset des connaissances retenues et privilégiées par les responsables de l'éducation.

Néanmoins, J.P. CUQ ajoute dans son dictionnaire que « *Dans l'enseignement des langues vivantes, le manuel peut être ou non accompagné d'un support audio, audiovisuel ou informatique à usage individuel ou collectif* » ; autrement dit des outils d'aide qui garantissent l'efficacité de l'enseignement.

En pédagogie, un manuel désigne : « *Tout ouvrage imprimé, destiné à l'élève, auquel peuvent se rattacher certains documents audiovisuels et d'autres moyens pédagogiques, et traitant de l'ensemble ou des éléments importants d'un programme d'études pour une ou plusieurs années d'études* » (J.- P. ROBERT, 2002, P : 104).

D'après les définitions précédentes, il est important de souligner que le manuel scolaire constitue une base d'accord entre d'une part , l'enseignant et l'institution (le Ministère de l'Éducation), et de l'autre, entre l'enseignant et les apprenants et à travers cet accord, l'enseignant s'engage à transmettre, en un temps déterminé et limité, des connaissances, des informations, des savoirs et des savoir-faire et installer des compétences selon un ordre logique et suivant des étapes pédagogiques réfléchies pour être efficaces. Autrement dit, l'enseignant se trouve engagé à respecter un certain nombre de recommandations pédagogiques et méthodologiques pour garantir le succès de ce processus d'enseignement, en revanche, l'utilisation de ce manuel ne doit pas être interprétée comme une obligation stricte de suivre son contenu à la lettre. En réalité, le manuel est une aide précieuse, voire indispensable pour l'enseignant et bien plus, c'est un référent mais loin d'être un programme pour le respecter de bout en bout. Il est de la responsabilité de l'enseignant d'utiliser le manuel comme un point de départ pour concevoir des activités et des situations pédagogiques adaptées, à la fois, aux besoins des élèves-apprenants et au contexte d'enseignement afin de garantir son efficacité.

I.1.2 Les principales caractéristiques du manuel

Bien que le manuel scolaire soit un objet familier et connu, il suscite, selon A. CHOPPIN, une réflexion approfondie car « *le manuel n'est pas un objet facile à définir : ses aspects sont divers, ses fonctions multiples et son statut ambigu* » (1992, P : 5). Cependant, il demeure un outil pédagogique essentiel en classe et en dehors de celle-ci, tant pour l'enseignant que pour l'apprenant ; c'est un support privilégié de méthode d'apprentissage exigée par le ministère de l'éducation nationale. Dans le cas d'un manuel de Français par exemple, il doit permettre l'application de la démarche expérimentale (nouvelles approches) et dans son guide méthodologique portant sur le manuel scolaire, R. SEGUIN (1989, PP : 32 - 34) énumère un ensemble de critères auxquels doit correspondre tout manuel scolaire :

I.1.2.1 L'exactitude et la précision

De prime abord, le manuel scolaire est étroitement lié à un programme d'études, dont il est l'un des supports essentiels. Il couvre les champs les plus importants et les plus fédérateurs du programme, permettant ainsi d'aborder de nombreux aspects du programme. Par ailleurs, ces contenus doivent se fonder sur la vérité scientifique, sur des informations exactes, fiables et vérifiées, voire même dénuées de toute ambiguïté ou toute complexité. Ils doivent être simplifiés et précis et doivent rester compréhensibles dans tous leurs aspects. Les idées y sont présentées de manière cohérente et les informations sont transmises complètes et non déformées de manière à être facilement assimilées par les élèves.

I.1.2.2 La structure, l'organisation et l'objectivité

Un manuel scolaire est généralement organisé en chapitres ou en sections, chacun couvrant un sujet spécifique dans le but d'atteindre des objectifs d'apprentissage bien spécifiques pouvant être énoncés clairement ou être implicites. Il suit souvent une progression logique pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences et des connaissances de manière graduelle et cohérente. Etant adaptés à l'âge et au niveau de compétence de l'apprenant, les manuels pour les jeunes enfants sont souvent plus visuels et contiennent moins de texte ce qui implique la présence des illustrations, des graphiques, des tableaux et des images pour aider les apprenants à mieux comprendre la matière, tandis que les manuels pour les élèves plus âgés sont plus textuels et contiennent des concepts plus complexes. En outre, une organisation, qui s'inscrit dans la simplicité et la récurrence, offre des aides à l'apprentissage et guide l'élève dans leurs démarches en leur permettant forcément un accès facile et une recherche aisée et font du livre un support apprécié des enseignants et des élèves. A cet égard, l'objectivité peut consister, parfois, à présenter plusieurs interprétations d'un

même fait ou événement, ou plusieurs explications possibles d'un même phénomène pour aider à uniformiser les connaissances et les compétences acquises par les apprenants, en d'autres termes, pour que les élèves reçoivent tous les mêmes informations et que les enseignants peuvent enseigner de manière cohérente.

I.1.2.3 L'actualité et la mise à jour

Compte tenu de leur évolution, les connaissances présentées doivent correspondre à leur état actuel, dans tous les domaines. A cet égard, les manuels scolaires doivent prendre en compte l'ouverture sur les réalités quotidiennes, les problèmes d'actualité, et peuvent ainsi être mis à jour régulièrement pour inclure les dernières découvertes ou les changements dans les normes et les pratiques éducatives et par la même refléter les nouvelles approches dans le domaine concerné.

I.1.2.4 La contribution aux objectifs sociaux

Censé être le dépositaire de savoirs et le miroir de la société, le manuel scolaire doit jouer un rôle primordial voire crucial dans la transmission des valeurs et des idéaux aux jeunes apprenants, futurs citoyens. A cet effet, les contenus doivent contribuer à façonner leur identité et leurs convictions tout en suscitant chez eux des attitudes sociales et morales favorables à la vie collective et aux relations entre les individus, ainsi que contribuer à développer l'appréciation des valeurs sociales, morales et esthétiques. Ils doivent également provoquer des comportements positifs de protection de la vie sous toutes ses formes et de préservation de l'environnement.

I.1.2.5 Expériences d'apprentissage et développement des aptitudes

Le manuel scolaire doit contribuer au développement, chez les élèves- apprenants, des savoir-faire et des comportements nouveaux en proposant des activités pédagogiques variées et stimulantes qui renforcent l'efficacité de l'enseignement. Ces activités d'apprentissage, qui se présentent sous la forme d'applications pratiques de connaissances ou de concepts théoriques ou encore, sous la forme de problèmes à résoudre, de recherche d'informations, d'enquêtes ou d'exercices, et qu'elles soient situées aussi bien dans le contexte scolaire que dans l' environnement physique et social de l' apprenant, représentent des opportunités manifestes pour le renforcement et la consolidation de l'apprentissage. Elles peuvent, toutefois être dirigées par l'enseignant qui en trouve les indications dans le guide du maître mais également dans sa propre expérience professionnelle. Ces activités peuvent réellement aider les apprenants à développer soit des compétences académiques de base telles que la lecture,

l'écriture, la communication orale et écrite, le raisonnement logique, la résolution de problèmes ou bien des aptitudes non- académiques telles que la citoyenneté, la collaboration, la créativité, la curiosité, la pensée divergente et la résilience.

Cependant, il convient de noter que les manuels scolaires peuvent également offrir des expériences d'apprentissage authentiques en proposant des exemples concrets, des situations réelles ou des études de cas pertinents pour les apprenants qui les aident à mieux comprendre les concepts abstraits et à assimiler les théories. Il est important que les manuels scolaires soient conçus de manière à favoriser l'autonomie des apprenants et à les encourager à prendre en charge leur propre apprentissage.

I.1.2.6 Progression des concepts et des aptitudes

Tout en se basant sur les programmes d'enseignement officiels, les normes de l'éducation et les objectifs d'apprentissage qui doivent être clairs, spécifiques et mesurables et à partir d'une analyse des compétences et des connaissances clés requises pour chaque niveau, la progression du développement des aptitudes intellectuelles et la hiérarchie des concepts dans les manuels scolaires s'avère essentielle pour :

- S'assurer que les élèves développent leurs compétences et leurs connaissances de manière progressive et cohérente des matières étudiées. Les concepts et les compétences fondamentaux doivent être présentés dans un ordre logique pour être bien maîtrisés avant de pouvoir passer à des sujets plus avancés et plus complexes.
- Préparer les élèves à réussir aux niveaux d'études supérieurs par une progression logique des concepts qui leur permette une construction bien structurée des savoirs et par là même les préparer aux examens et aux évaluations ;
- Permettre aux enseignants de planifier leur enseignement de manière détaillée et efficace en prenant en compte les activités d'apprentissage, les ressources nécessaires et les évaluations pour chaque niveau.

Cette progression doit donc apparaître dans les contenus du manuel, mais il est important que ce dernier soit révisé et mis à jour régulièrement pour s'assurer que les objectifs d'apprentissage sont pertinents et que les activités d'apprentissage sont efficaces. Les enseignants doivent également être prêts à s'adapter et à modifier leur plan de cours en fonction des besoins des élèves et des changements dans les normes d'éducation.

En résumé, le manuel scolaire est un support pédagogique essentiel en raison de ses spécificités ; il est le reflet des textes officiels, les progrès des connaissances et les besoins de la société.

I.1.3 L'importance du manuel scolaire :

Le manuel scolaire est un outil indispensable à l'apprentissage en milieu scolaire, notamment au niveau de l'école primaire. En effet, étant un porteur de savoirs, mais également de normes et de valeurs culturelles, religieuses et humaines, le manuel est considéré tel un facteur essentiel d'instruction et de scolarisation. C'est un élément central dans la pratique pédagogique et scolaire car il est reconnu comme l'un des facteurs efficaces pour améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement dans les pays où le système d'éducation manque de moyens et pour cause, cet outil n'est pas un simple support de transmission des connaissances, puisque par son contenu il participe non seulement à l'instruction, mais également à l'éducation.

Cet outil didactique et pédagogique est mis au service des deux actants du processus de l'enseignement / apprentissage : l'enseignant et l'apprenant pour aider ces derniers à dispenser et acquérir une langue étrangère, le français dans le cas de notre étude. Il est d'une utilité certaine. C'est un outil de référence et un recours quotidien, mais loin d'être un programme ou une progression linéaire pour la respecter de bout en bout. Il est préconisé de l'exploiter selon les besoins langagiers de l'apprenant. De ce fait, l'enseignant a toujours une certaine marge de manœuvre où il lui est permis d'adapter les apprentissages en tenant compte du caractère progressif de l'élève-apprenti (son âge, ses capacités cognitives...).

Rappelons que ce manuel scolaire doit être une référence et un lien entre l'enseignant, l'apprenant sans oublier les parents car il est le reflet des textes officiels, les progrès des connaissances, et les besoins de la société. En outre, les manuels sont décrits comme « *des outils au service de la sécurisation de l'enseignant. Ils servent ainsi de mesure étalon pour identifier ce que l'élève doit savoir et être capable de faire au court et à la fin de l'année* ». (J. LEBRUN, Y. LENOIR et J. DESJARDINS, 2004, P : 511).

I.1.3.1 Pour l'enseignant :

Rappelons que l'utilisation d'un manuel scolaire joue un rôle très important dans l'enseignement des langues étrangères en FLE dans le cycle primaire surtout dans les deux premières années et pour cause, il constitue un trait d'union entre l'enseignant et les

apprenants. En d'autres termes, ce support offre une vision claire et nette du programme de l'enseignement à mettre en œuvre, et pour l'enseignant, il permet de :

- Établir une cohérence dans les apprentissages et une continuité dans le cycle, autrement dit, il assure une organisation cohérente et une progression logique des savoirs et savoir-faire à aborder en classe tout au long de l'année scolaire ;
- Permet une interaction fluide entre l'enseignant et les apprenants, ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes, en travaillant sur les mêmes exercices et activités, tous avec le même manuel ;
- Faciliter le travail de préparation en fournissant, avec le guide du professeur, toutes les informations linguistiques, culturelles et les pistes pédagogiques nécessaires pour bien gérer son cours et mener à bien sa mission éducative ;
- Aider l'enseignant à se positionner par rapport au processus de l'enseignement dans la mesure où l'enseignant sait quoi enseigner et comment enseigner ;
- Rappeler à l'enseignant des connaissances qu'il a pu oublier ;
- Souligner les obstacles que peuvent rencontrer les élèves ;

I.1.3.2 Pour l'apprenant :

Le manuel scolaire constitue une source très intéressante pour l'apprenant, qui l'accompagnera tout au long de son parcours d'apprentissage en classe mais également à la maison. Et l'aide, lui aussi, à se positionner par rapport au processus de l'enseignement dans la mesure où l'apprenant pourra se référer à tout ce qu'il apprend plus facilement. En d'autres termes, pour l'apprenant, ce support :

- Est un élément crucial et un guide pratique en classe de FLE, il l'accompagne tout au long de son parcours d'apprentissage en tant qu'outil de transmission, de développement et d'organisation des compétences, des connaissances et des acquis ;
- Permet de maîtriser son entrée dans les apprentissages : il sait ce qu'il apprend et ce qu'il devra apprendre dans l'avenir ;
- Constitue une banque de données, un recueil des savoirs et des connaissances essentielles et une source de connaissances linguistiques et culturelles bien conçues, structurées et bien pensées lui fournissant ainsi des savoirs et des savoir-faire nécessaires pour progresser dans l'apprentissage d'une langue étrangère, tout en suivant un rythme de progression précis ;

- Est un espace d'initiative, de recherche et d'autonomie qui l'anticipe à préparer ses leçons, les réviser seul ou avec ses camarades en classe ou à la maison afin de les consolider.
- Représente toutefois un moyen de découvrir la culture et la littérature de la langue étrangère étudiée qui l'aide à comprendre les actes de communication et éviter les chocs culturels ou les malentendus par le biais d'apprentissage des normes et des rituels culturels et sociaux du peuple parlant cette langue.

Et enfin, pour les parents :

- Il devient un outil rassurant qui pourront mieux aider leurs enfants dans leurs travaux et suivront la progression de l'enseignant ;
- C'est un outil de communication et un référent à partir duquel l'enseignant et les parents pourront, ensemble, échanger sur les progrès effectués par l'enfant-apprenti.

I.2 Les fonctions pédagogiques du manuel scolaire :

Dans de nombreux pays, y compris l'Algérie, le manuel scolaire est considéré comme un outil indispensable et un support essentiel pour faciliter les activités et les pratiques d'enseignement / apprentissage. Cette importance découle de ses qualités et sa fonctionnalité qui sont indéniables. Ce manuel scolaire doit être une référence et un lien entre l'enseignant, l'apprenant et les parents car il est le reflet des textes officiels, les progrès des connaissances, et les besoins de la société.

Etant, de prime abord, une banque de données et de connaissances inestimables, ce support pédagogique remplit, selon X. ROEGIERS (1995, P : 83), différentes fonctions relatives à l'utilisateur concerné que nous pourrions synthétiser dans ce qui suit :

I.2.1 Fonction de transmission de connaissances

Que Roegiers considère comme la fonction la plus classique et la plus évidente, mais surtout la plus critiquée du manuel scolaire. Cet ouvrage peut être considéré comme un vecteur de transmission des savoirs, à destination des élèves, mais avant tout à destination du professeur. C'est un outil précieux pour ce dernier car il lui fournit des ressources pédagogiques pour l'aider à planifier et mieux gérer ces cours, à faire évoluer sa pratique pédagogique et lui permet, ainsi, à évaluer la progression des élèves.

Toutefois, cette fonction devient une fonction d'information pour l'apprenant et lui permet, de ce fait, d'accéder aux informations spécifiques liées aux thèmes proposés dans les programmes, tout en respectant une progression bien déterminée, pour mieux intégrer ses acquis. A cet égard, dans l'acquisition de connaissances, on met surtout l'accent sur l'objet d'apprentissage, lui-même, et le manuel scolaire dispose, bien évidemment, d'un savoir qui fait impliquer la répétition et la mémorisation chez l'apprenant, mais ceci n'empêche pas qu'un « savoir-faire cognitif » lui est inhérent. En d'autres termes, l'élève-apprenant doit faire usage de ce « savoir-redire » dans son contexte d'apprentissage pour communiquer efficacement avec ses camarades et son enseignant, mais également avec d'autres personnes en dehors de ce contexte scolaire.

A cet effet, il est important de noter que ce support pédagogique ne se limite pas à l'instruction et à cette simple transmission de connaissances, mais également à l'éducation « *par la transmission de manière plus ou moins explicite, de modèles de comportement sociaux, de normes et de valeurs* ». (UNESCO, 2008, P14). Par conséquent, une fonction d'éducation sociale et culturelle lui sera attribuée pour ses contenus idéologiques et culturels tels que les coutumes, la vision du monde, la vie quotidienne, les représentations de l'étranger, les croyances, les valeurs, les connaissances et les normes propres à une société donnée. De ce fait, le manuel scolaire véhicule la philosophie de l'institution et présente des types d'identification porteurs de valeurs et qui sont eux aussi proposés à l'imitation (image de la société, type de comportement, type de pensée).

Ces contenus vont permettre aux élèves d'enrichir leur vocabulaire sur un thème particulier, d'acquérir de nouvelles connaissances culturelles ou de réactiver celles déjà acquises, ainsi que de développer leur pensée critique et leur esprit analytique et même leur compréhension interculturelle tout en confrontant la culture de leur pays à celle d'autres cultures étrangères.

I.2.2 Fonction de développement de capacités et de compétences communicatives

Pour X. ROEGIERS : « *une compétence est un ensemble intégré de capacités qui permet de manière spontanée d'appréhender une situation et d'y répondre plus ou moins pertinemment.* » (1993, P : 66). Ceci nous amène à considérer le manuel scolaire non pas tel un moyen d'assimiler une série de connaissances, mais il vise également à faire installer, chez l'élève-apprenant, des compétences et développer des capacités cognitives, sensorielles, psychomotrices et même socio-affectives. C'est le cas, par exemple, de manuels élaborés pour développer l'apprentissage d'une langue ou on met, surtout, l'accent sur l'activité pour faire acquérir à l'apprenant des méthodes et des attitudes, voire même des habitudes de travail

et de vie en l'amenant à exercer et pratiquer cette activité sur les divers contenus et objets d'apprentissage. (Observer, identifier, classer, comparer, mémoriser, analyser,). Dans cette optique, des manuels d'activités sont proposés aux apprenants, visant d'une part à consolider les acquis, et d'autre part « à éveiller chez eux la démarche expérimentale » ou ils « proposent des pistes ou directives de recherche, qui incitent l'élève à organiser ses connaissances (capacités) plus qu'ils ne les lui procurent (connaissances). » (M.-F. GERARD et X. ROEGIERS, 2009, P : 89).

I.2.3 Fonction de consolidation des acquis

En fait, étant présente depuis longtemps dans les manuels scolaires, cette fonction est considérée également traditionnelle et évidente, mais elle figure parmi les objectifs que se fixe, exclusivement, ce support pédagogique. Celle-ci s'exprime à travers les applications et les exercices proposés et les diverses questions qui servent à l'acquisition et à l'intégration permanente de ces compétences, afin de permettre aux élèves de l'exercer dans différentes situations afin de consolider les savoirs et savoir-faire appris et d'en assurer une certaine stabilité.

I.2.4 Fonction d'évaluation des acquis et de régulation des apprentissages

La fonction d'évaluation est indispensable dans tout processus d'enseignement-apprentissage et constitue un facteur déterminant de la réussite de tout système éducatif. Cette fonction se reflète dans les tâches assignées, qui permettent d'évaluer le niveau de l'élève et leur acquis et de fournir une aide à la régulation de la progression des apprentissages. A cet égard, et étant fondé sur des principes de l'évaluation formative de façon à fournir un soutien pédagogique immédiat à l'élève et à l'enseignant, le manuel scolaire propose :

- ❖ Des situations d'évaluation pour mesurer le degré de maîtrise des apprentissages, évaluer la progression des apprenants et favoriser l'auto-évaluation, permettant ainsi à l'élève de développer une autonomie ;
- ❖ Des outils d'évaluation formative conforme aux nouvelles directives des programmes d'études après la réforme (consignes, questionnaires, grilles, etc.) pour permettre de remédier aux insuffisances observées de manière adéquate.

I.2.5 Fonction de référence

Selon H. MDERSSI (2018), le manuel scolaire « Doit Être un grand ouvrage de référence élaboré dans un souci de progression rigoureuse, de clarté et de souplesse d'emploi. Cette fonction fait du manuel scolaire un ouvrage offrant un éventail de savoirs

essentiels permettant à tout apprenant d'enrichir ses connaissances. ». En effet, la fonction de référence du manuel scolaire consiste à fournir aux élèves et aux enseignants une source de référence fiable et complète sur le contenu et les compétences à maîtriser dans une matière donnée. A cet égard, il peut être considéré comme un guide pour l'apprentissage et l'enseignement d'une matière. En tant que source de référence, ce support pédagogique présente des informations précises et complètes sur les concepts, les théories et les compétences à acquérir dans une matière car il fournit des exemples concrets, des exercices pratiques et des activités d'apprentissage pour aider les apprenants à assimiler et à maîtriser le contenu.

Il propose, à cet effet, des situations d'apprentissage qui poussent l'apprenant à la recherche, le traitement et l'évaluation de l'information. De même, il peut également servir de support pour les enseignants, leur fournissant des indications sur les objectifs d'apprentissage à atteindre et des suggestions pour la planification des leçons et des activités en classe. Les enseignants peuvent utiliser le manuel scolaire comme base pour structurer leur enseignement et pour s'assurer que tous les élèves ont accès à une information cohérente et complète.

I.2.6 Fonction d'éducation sociale et culturelle

Les manuels scolaires jouent un rôle essentiel dans la transmission de contenu culturel spécifique à une société donnée, en abordant des thèmes tels que les traditions, les coutumes, la vision du monde, la vie quotidienne, les représentations de l'étranger, les croyances, les valeurs, les connaissances et les normes. Ces contenus culturels permettent aux élèves d'enrichir leur lexique sur des sujets donnés, d'acquérir de nouvelles connaissances culturelles ou de réactiver celles déjà acquises, tout en développant leur esprit critique et analytique grâce à la comparaison entre la culture nationale et la culture étrangère. A cet effet, il est important de noter que ce support pédagogique ne se limite pas à l'instruction et à cette simple transmission de connaissances, mais également à l'éducation *« par la transmission de manière plus ou moins explicite, de modèles de comportement sociaux, de normes et de valeurs »*. (UNESCO, 2008, P : 14). C'est un passeur de culture qui crée des liens entre les lectures des apprenants, leurs jugements et la mise en mémoire des parcours de lecture, dans le but de construire une culture commune. Les cours de langues étrangères offrent aux apprenants une occasion privilégiée de découvrir d'autres perspectives et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie, etc. Apprendre une langue étrangère signifie également entrer en contact avec une nouvelle culture.

Ainsi, les manuels scolaires jouent un rôle important dans la promotion de l'interculturalité et dans l'ouverture d'esprit des élèves en leur permettant de développer une compréhension plus profonde et une appréciation des différentes cultures à travers l'apprentissage des langues étrangères.

I.3 La décision de la production d'un manuel scolaire

L'élaboration d'un manuel scolaire est un processus complexe soumis à une temporalité plus au moins longue. Selon R. SEGUIN, la décision de produire un manuel « *soulève des questions importantes et variées* » (1989, P : 13). De prime abord, cette décision suppose l'existence d'un besoin indiscutable de livres scolaires afin d'améliorer le rendement d'un système éducatif à un ou des niveaux déterminés de la scolarité. En effet, ce besoin se situe principalement, et en priorité, au niveau de l'enseignement primaire.

C'est en ce sens que ROEGIERS et GERARD (2009, P : 30) parlent d'une vingtaine d'étapes constituant le circuit d'élaboration d'un manuel scolaire. Ce circuit est constitué de trois principales phases avec plusieurs démarches pour chacune d'elles : phase de délimitation de projet, phase d'écriture et phase de fabrication. Ce même processus comporte également quatre opérations majeures : conception, édition, utilisation ou expérimentation et évaluation. Il est important de souligner que ce processus fonctionne selon une progression en spirale non- linéaire ; ce qui permet des allers-retours pour régler d'éventuelles carences relevées au cours de l'élaboration tout en veillant à la cohérence du manuel avec les programmes scolaires, son adaptation aux besoins/ attentes des enseignants et des élèves, et sa conformité aux normes et politiques éducatives en vigueur. ROEGIERS et GERARD précisent à cet égard que (à titre d'exemple)

« L'évaluation du manuel scolaire n'apparaît pas en fin de processus. Au contraire, elle est constituée d'une série de démarche qui – depuis l'analyse de besoins initiale, à l'expérimentation du manuel terminé en passant par la consultation des praticiens, des lectures externes fréquentes et des expérimentations partielles – permettent d'établir une véritable régulation de la conception ». (2009, P : 30).

Une fois mis en place avec toutes ses étapes, ce processus permettra au manuel de remplir les fonctions qu'il devrait avoir auprès des acteurs de la classe.

Cet aperçu rapide des étapes de l'élaboration du manuel scolaire nous permet de dégager les principaux éléments qui y sont associés. Ces éléments incluent l'analyse des besoins pour délimiter le projet et concevoir l'apprentissage, la rédaction du contenu en harmonisant les différentes contributions des auteurs, la mise en forme du manuel en tenant compte de sa

présentation matérielle et de sa cohérence générale, ainsi que la fabrication du manuel qui comprend sa mise à l'épreuve la correction des erreurs, et enfin l'impression finale.

Il est important de souligner que c'est à partir d'une étude approfondie des besoins que les commissions de manuels peuvent prendre les décisions concernant l'élaboration des manuels en fonction des principaux aspects suivants : objectifs des programmes d'enseignement, priorités pour les niveaux d'études et les disciplines, qualité de l'édition, contraintes financières éventuelles. Cette élaboration suppose l'existence d'auteurs compétents et expérimentés, travaillant en étroite collaboration avec les responsables des programmes, des spécialistes en édition, d'enseignants pédagogues de terrain, d'experts de la discipline et d'inspecteurs ou de formateurs

I.3.1 L'analyse des besoins

L'analyse des besoins est une étape cruciale dans la décision de production d'un manuel scolaire. Elle consiste à identifier et clarifier les besoins éducatifs des élèves en termes de connaissances, de compétences et d'aptitudes, ainsi que les attentes des enseignants et des parents afin de délimiter le contenu élaborer la structure du manuel scolaire, en d'autres termes, afin de déterminer les objectifs pédagogiques, les contenus des programmes, et les compétences qui doivent être développés dans cet ouvrage. Cette analyse permet de comprendre les lacunes et les défis actuels dans le système éducatif et de concevoir un manuel scolaire adapté aux besoins des élèves. Elle aide également à identifier les méthodes d'enseignement et les outils pédagogiques les plus appropriés pour faciliter l'apprentissage. Dans ce même sens, R. SEGUIN précise que :

« La décision de produire un manuel suppose un besoin indiscutable pour améliorer le rendement d'un système éducatif ou les niveaux déterminés de la scolarité, ce besoin se base sur le niveau d'enseignement primaire. Les coûts d'importation de manuels sont trop élevés, alors plusieurs aspects doivent être examinés. » (1989, PP : 13-14)

En outre, cette analyse peut être réalisée à travers différentes techniques et méthodes, telles que des enquêtes, des entretiens avec les enseignants, les élèves et les parents, des observations en classe, des analyses documentaires des ouvrages antérieurs et existants, des collectes de données sur le marché du travail et les exigences en matière de compétences, etc. A cet égard, elle permet de confronter la conception des apprentissages et l'organisation des manuels d'après les opinions des personnes sur le terrain pour ainsi déterminer les compétences à développer, les thèmes à aborder, les supports pédagogiques à utiliser, ainsi que le niveau de difficulté adapté aux élèves, futurs citoyens. En d'autres termes, et sur la

base de ces analyses, les objectifs d'apprentissage peuvent être mieux définis et les contenus pédagogiques nécessaires peuvent être identifiés. Une fois que les besoins spécifiques en matière d'apprentissage des élèves sont identifiés, le processus de production du manuel scolaire peut commencer. Les concepteurs de manuels peuvent ainsi élaborer des contenus et des activités pédagogiques qui correspondent aux objectifs d'apprentissage et aux besoins des élèves.

En résumé, l'analyse des besoins est une étape essentielle dans la décision de production d'un manuel scolaire, répondant à toutes les exigences, notamment en termes d'objectifs d'apprentissage, de contenus pédagogiques et de méthodes d'enseignement, car elle permet d'identifier les besoins éducatifs des élèves, des enseignants et des établissements scolaires afin d'orienter la conception du manuel scolaire en conséquence. Elle permet également d'optimiser le processus d'apprentissage et d'améliorer les résultats scolaires des élèves.

I.3.2 L'aspect financier

L'aspect financier est également un élément essentiel, voire même crucial à prendre en compte dans la décision de production d'un manuel scolaire. La production d'un manuel scolaire implique des coûts importants, notamment pour l'embauche de personnel qualifié, la rédaction et la mise en page du manuel, la relecture et la validation, ainsi que pour l'impression et la distribution. Par ailleurs, Le coût d'une telle production peut varier en fonction de plusieurs facteurs, tels que le niveau d'enseignement, le type de contenu, le nombre d'exemplaires, la rédaction des textes, la relecture et la correction des épreuves, la présentation matérielle à savoir le volume, la conception de la partie iconographique et les illustrations, le format, le nombre de couleurs utilisées, qualité du papier et de la couverture, la reliure etc. Ainsi, avant de prendre la décision de produire un manuel scolaire, il est important pour l'éditeur de considérer les coûts impliqués dans la production et la distribution du manuel pour pouvoir les amortir, d'une manière ou d'une autre et à plus ou moins long terme, en garantissant / assurant la continuité de la fourniture de livres et l'étendre progressivement à l'ensemble des niveaux d'enseignement et des élèves. A cet effet les budgets alloués par le gouvernement ou les organismes éducatifs pour la production de manuels scolaires peuvent également jouer un rôle important dans la décision de la production du manuel scolaire.

En somme, l'aspect financier est donc un facteur clé dans la décision de production d'un manuel scolaire, et il est important de considérer soigneusement les coûts impliqués afin

d'optimiser les ressources disponibles tout en maintenant la qualité et la pertinence du contenu et pour s'assurer que le manuel peut être produit et distribué de manière viable et accessible

I.3.3 L'édition

L'édition dans la décision de la production du manuel scolaire fait référence au processus de création, de révision et de publication d'un manuel scolaire par une maison d'édition. Cette étape est cruciale pour la qualité du manuel final, car l'éditeur est responsable de la supervision de la production, de la révision, de la mise en page, du style de rédaction, de la sélection des illustrations et des graphiques et de la publication du manuel, etc. L'éditeur travaille souvent en étroite collaboration avec les auteurs compétents et expérimentés du manuel et un groupe d'experts en éducation, des responsables des programmes, des enseignants pédagogues de terrain, d'experts de la discipline et d'inspecteurs ou de formateurs pour s'assurer que le contenu du manuel est conforme aux normes pédagogiques et aux programmes d'études en vigueur. Il peut également apporter des commentaires sur la pertinence du contenu, la structure et la présentation, en fonction des besoins spécifiques des étudiants cibles et des programmes d'enseignement.

Par ailleurs, pour faire connaître leurs productions, les éditeurs utilisent différents outils tels que les fichiers d'enseignants, les catalogues, les spécimens, la publicité, les salles pédagogiques, l'action des délégués pédagogiques et les représentants. Ainsi, l'éditeur doit veiller à la qualité de la production éditoriale et à sa diffusion auprès des enseignants et des établissements scolaires pour garantir le succès de son manuel scolaire. L'éditeur s'occupe également de la mise en page du manuel, y compris la conception de la couverture, la typographie, la mise en page des chapitres et des sections, ainsi que des images et des illustrations. Enfin, l'éditeur est responsable de la publication et de la distribution du manuel auprès des établissements scolaires.

En résumé, l'édition dans la décision de la production du manuel scolaire joue un rôle important dans la qualité et l'efficacité du manuel scolaire en aidant à créer un produit éducatif qui est pertinent, clair et attrayant pour les enseignants et les élèves. L'édition d'un manuel scolaire reflète la traduction du programme sous forme d'un manuscrit adapté au public pour lequel il est conçu.

II. DE LA PREMIERE GENERATION VERS UNE DEUXIEME GENERATION DU MANUEL SCOLAIRE EN ALGERIE

II.1 Les reformes du système éducatif algérien

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement. Par ailleurs et afin de s'ouvrir aux échanges internationaux et aux différentes langues étrangères tout en veillant à promouvoir les principes de base de l'identité nationale, le système éducatif a connu, depuis l'indépendance, trois grandes réformes structurelles.

La première réforme a eu lieu dans les années 1970 pour se démarquer de l'héritage colonial, suivie d'une autre très importante et globale, initiée par l'ex président Bouteflika et marquée par l'installation de la Commission Nationale de la Réforme du Système Educatif (CNRSE) au début des années 2000, et enfin celle de 2016 qui s'inscrit dans un processus de révision et de rajeunissement des savoirs enseignés, mais également d'actualisation de la méthodologie d'enseignement et d'apprentissage pour moderniser le secteur de l'éducation et le mettre en parfaite adéquation avec le progrès engendré par la mondialisation et les exigences de l'ère moderne.

Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur les réformes éducatives en Algérie, plus spécifiquement sur la deuxième vague de réformes. Mais avant d'aborder ces réformes, rappelons que le Dictionnaire de français Le Petit Robert, édition (2017), définit le mot « réforme » comme un « *changement profond apporté dans la forme d'une institution afin de l'améliorer, d'en obtenir de meilleurs résultats* ».

II.1.1 La première réforme

Après la suppression du système hérité du colonialisme français, une période de réformes du système éducatif a commencé en 1970 avec l'introduction d'une nouvelle méthode d'enseignement-apprentissage constituée en Année Fondamentale (AF), et en Année Secondaire (AS). L'appellation "Ecole Fondamentale et Polytechnique " a été instaurée par l'ordonnance n°35-76 du 16 avril 1976, qui précise que le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire débutant à l'âge de six ans. Il comprend le cycle primaire de six années, clôturé par un examen de sixième, suivi du cycle moyen de trois années, à l'issue duquel les élèves passent l'examen du Brevet d'enseignement Fondamental (BEF) pour

accéder au cycle secondaire. Enfin, à la fin du cycle secondaire de trois années, les élèves, après un choix entre deux orientations : générale ou technique finalisent leur scolarité par l'examen du baccalauréat. Cette nouvelle structuration de l'éducation avait, selon BENNOUNE, pour objectif :

« [...] *d'assurer une éducation-formation polytechnique de base de neuf ans consécutifs pour tous les enfants afin de les préparer soit à la vie active comme ouvriers qualifiés, soit à l'enseignement secondaire spécialisé en vue de l'obtention du baccalauréat, qui constitue la clef des portes des grandes écoles et universités* ». (2000, p. 300).

II.1.2 La deuxième réforme

L'Algérie a connu au début des années 2000, le lancement d'une réforme globale de l'éducation, initiée par l'ex président Bouteflika et marquée par l'installation de la Commission Nationale de la Réforme du Système Educatif (désormais CNRSE), suivie de celle des années 2003-2006, soutenue par l'UNESCO et enfin celle de 2016- 2017 qui, toutes s'inscrivent dans un processus de révision et de rajeunissement des savoirs enseignés, mais également d'actualisation de la méthodologie d'enseignement et d'apprentissage pour moderniser le secteur de l'éducation et le mettre en parfaite adéquation avec le progrès engendré par la mondialisation et les exigences de l'ère moderne.

La 2^{ème} réforme du système éducatif lancée en juillet 2002 en Algérie est une réponse à une période de mutation rapide que connaît le pays depuis une quinzaine d'années aux niveaux politique, économique et social. Son objectif étant d'accroître l'efficacité du système et de répondre aux défis de la société ainsi que de faire sortir l'école algérienne de son marasme et de pallier aux insuffisances de l'ancien système éducatif (taux très élevé de déperditions et d'échecs scolaires avec toutes les conséquences que nous connaissons à savoir la baisse de qualification, le chômage, la délinquance et la violence).

Dans ce contexte, la réforme du système éducatif, selon B. BENBOUZID, consiste à « *mettre en œuvre une série de mesures qui s'articulent autour de trois grands pôles, en l'occurrence l'amélioration de la qualification de l'encadrement, la refonte de la pédagogie et la réorganisation générale du système éducatif* ». (2009)

Pour le premier pôle, il s'agit d'améliorer de façon significative les conditions de formation et de perfectionnement des enseignants en vue d'en faire une véritable pépinière de formation de la future élite du corps enseignant. Le deuxième pôle de la réforme se réduit à la mise en place d'un processus de refonte de la pédagogie notamment celle des manuels scolaires et de

réhabilitation des champs disciplinaires où les mesures prises visent essentiellement à renforcer l'enseignement de la langue arabe, à ouvrir l'enseignement sur les langues étrangères et à introduire les technologies de l'information et de la communication (TICE) afin de permettre l'accès direct aux connaissances et savoirs universels. Alors que le troisième grand pôle de la réforme concerne la réorganisation du système éducatif. Cette restructuration se fera progressivement par étapes à savoir la mise en place, en 2003-2004, de l'enseignement primaire de 5 ans et l'enseignement moyen de 4 ans qui a remplacé progressivement le 3^{ème} cycle de l'enseignement fondamental de 3 ans avec, toutefois, l'application de nouveaux programmes, dit « programmes de première génération », influencés par une approche dite communicative centrée sur les compétences ou la transmission des savoirs est le centre des préoccupations en tant que socle indispensable de l'apprentissage avec la diffusion de nouveaux manuels scolaires pour la 1^{ère} AP et la 1^{ère} AM. En 2004-2005, il y a eu la mise en place de la nouvelle organisation de l'enseignement post-obligatoire qui s'articule autour de l'enseignement secondaire général et technologique pour permettre l'accès à l'enseignement supérieur ainsi que la formation professionnelle qui a été recentrée sur sa fonction originelle pour répondre à la demande économique en préparant à l'exercice d'un métier.

Dès la rentrée scolaire 2016-2017, et suite à un taux d'échec scolaire de 30% et sachant que 32% de nos élèves quittent l'école avant l'âge de 16 ans, une nouvelle réforme du système éducatif, a été introduite pour améliorer la qualité de l'enseignement, la formation des enseignants et la gestion des établissements scolaires. Cette nouvelle réforme reflète une orientation pédagogique des enseignements / apprentissages vers les compétences plutôt que vers les savoirs en adoptant un programme rénové, actualisé, alliant savoir, savoir-faire et savoir-être et s'est concrétisée par l'apparition des nouveaux programmes, appelés « programmes de deuxième génération », destinés aux élèves de première et deuxième année primaire (1AP & 2AP) et ceux de première année moyenne (1AM). Cependant, les manuels issus de cette réforme ont, toutefois, connu une remarquable présence de plusieurs concepts nouveaux (situation-problème, atelier, séquence, projet), ce qui rapproche l'apprentissage de celui de l'ingénierie didactique, où l'action pédagogique prend une forme plus ou moins pratique. Cette orientation suscite un intérêt renouvelé pour la pédagogie de projet. Dans ce contexte, l'approche par les compétences (A.P.C.) consistait à regrouper en compétences disciplinaires quelques objectifs spécifiques issus de la pédagogie par les objectifs (A.P.O.) pour rendre les apprentissages « *plus concrets et plus opérationnels, orientés vers l'insertion dans la société et dans la vie de tous les jours* » (Z. HASSANI, 2013, P : 16)

A l'opposition des programmes précédents axés sur l'apprentissage linguistique par mémorisation, les programmes de français de deuxième génération proposent une nouvelle conception de l'apprentissage de langue étrangère visant d'un côté le développement cognitif et communicationnel de l'élève et de l'autre côté l'intégration du culturel dans le projet éducatif afin de préparer l'élève à être un citoyen doté de repères nationaux et d'avoir une vision d'ouverture sur le monde.

II.2 Le programme de 1^{ère} génération (ou de la réforme de 2003)

Comme toutes les sociétés, l'Algérie est soumise aux modifications mondiales et de ce fait, elle a connu des changements importants dans son système d'enseignement au cours des dernières années. Ces réformes ont été mises en place pour valoriser le potentiel créatif des enfants et les préparer à la vie citoyenne. En outre, les langues étrangères, la science et les autres cultures sont également devenues des éléments importants de l'enseignement pour une ouverture sur le monde, tout en préservant l'identité nationale. Sous cet angle, A. BENABED précise :

« L'apprentissage des langues étrangères ne se limite pas exclusivement à la connaissance approfondie de ces langues en tant que système mais implique l'ouverture sur d'autres cultures et donc la capacité à appréhender les différences culturelles, d'autres systèmes de valeurs, de normes et de comportements linguistique ». (2012)

De ce fait, l'enseignement/apprentissage du FLE s'est non seulement maintenu, mais a marqué un regain de vitalité.

La réforme de 2003 a vu l'application de nouveaux programmes, dit « programmes de les projet-élèves en impliquant l'apprentissage par situations-problèmes dans le cadre « *d'une pédagogie du projet* » et exigeant que les apprenants soient « *actifs et engagés* » dans leurs apprentissages (P. PERRENOUD, 1995).

Ces programmes s'inspirent de la théorie socioconstructiviste qui induit la nécessité de passer de la logique d'enseignement à la logique d'apprentissage qui place l'apprenant au centre de l'apprentissage. Cette approche vise à développer les compétences transférables de l'apprenant dans différents contextes. La réforme de 2003 a introduit l'enseignement du français dès la 3^{ème} année primaire pour permettre aux jeunes apprenants d'acquérir les notions de base nécessaires plutôt et les objectifs du programme sont donc axés sur le développement des compétences de communication à l'oral et à l'écrit, influencés par l'approche communicative. L'apprentissage de la langue française est donc centré sur la communication dans cette langue ? Par ailleurs, les compétences visées dans chaque année dans le cycle primaire se résument comme tel :

3AP : initiation à la lecture, à l'écriture, ainsi que l'apprentissage des bases de la langue française ;

4AP : développement/ renforcement des compétences acquises en 3AP ;

5AP : maîtrise de langages fondamentaux (lecture, écriture, expression orale).

II.3 Le programme de 2^{ème} génération

Le nouveau programme de l'année scolaire 2016- 2017, appelé « programme de 2^{ème} génération », est un projet de continuité de la réforme de 2003, pour combler les lacunes identifiées dans les approches de la première génération. En effet, ce programme a été appliqué lors de la rentrée 2016/2017 après avoir formé les enseignants, les inspecteurs, et même les enseignants de l'université depuis avril 2015. Selon la déclaration de F. ADEL, président de la commission nationale des programmes au ministère de l'éducation nationale, les programmes de deuxième génération, visent « *le développement des capacités cognitives et de l'esprit d'analyse et de déduction de l'apprenant contrairement aux programmes précédents qui, eux, étaient axés sur l'apprentissage par mémorisation* ». (2016, P : 4) ; l'objectif d'une telle démarche étant d'appréhender son avenir professionnel.

Cette approche par les compétences est basée sur une méthodologie d'enseignement, à dominance socioconstructiviste et cognitive, centrée sur l'apprentissage et particulièrement axée sur les compétences, où l'élève est au centre du processus éducatif, alors que l'enseignant continuera dans son rôle d'accompagnement en tant que guide et maître de ses pratiques. Cette méthode permet de mieux préparer les apprenants à répondre aux besoins du marché de l'emploi et à être en mesure de s'adapter à un environnement professionnel en constante évolution. En d'autres termes, L'approche par les compétences (APC) se focalise sur la logique de l'apprentissage qui se situe sur trois niveaux : le niveau individuel de l'élève, le niveau collectif de la classe et le niveau de l'environnement socio-économique et culturel. Au niveau individuel, l'approche par compétences met l'accent sur les capacités de l'apprenant à mobiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes concrets. Au niveau collectif, elle implique une approche collaborative où les élèves travaillent ensemble à travers des activités interactives pour atteindre des objectifs communs. Enfin, au niveau de l'environnement socio-économique et culturel, APC prend en compte les besoins et les attentes de la société en matière d'éducation et de formation. Elle vise à former des citoyens compétents et autonomes, capables de s'adapter aux évolutions de la société et de contribuer à son développement. Dans cette équation, l'enseignant continue dans son statut d'accompagnement pour assumer le rôle d'organisateur, d'animateur et de facilitateur du processus didactique. Il s'agira surtout de cerner les facultés cognitives de l'élève afin de déterminer son profil par anticipation et à

travers une évaluation périodique à chaque fin de palier (primaire, moyen et secondaire) et l'objectif d'une telle démarche étant d'appréhender son avenir.

Pour sa part, F. BENRAMDAN (2016), conseiller pédagogue au ministère de l'Education nationale a indiqué que les réformes de 2^{ème} génération apportent « *des améliorations aux programmes actuels sans toucher à la structure des matières ni à leur volume horaire* ». Il a, notamment, précisé que « *ces changements cibleront les contenus et les méthodes d'enseignement en se focalisant notamment sur la transmission des valeurs de l'identité algérienne et la compréhension des cours* ».

Par ailleurs, le manuel scolaire reste, dans le cadre de la réforme, l'instrument privilégié pour traduire ces nouveaux programmes, installer les compétences et concrétiser les finalités de l'école exprimées dans la Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n°08-04 du 23 Janvier 2008 :

« Il s'agira, pour l'école de former des profils d'élèves à la tête bien faite, qui soient en adéquation avec la demande de plus en plus exigeante de la société. L'accent sera mis, non plus sur les méthodes et les pratiques d'enseignement recourant à la mémorisation et à l'application quasi-mécanique de règles et de procédés conduisant à l'accumulation de masses de connaissances disciplinaires, rapidement oubliées et devenant souvent obsolètes, mais sur des approches favorisant le développement intégral de l'apprenant et son autonomie ainsi que l'acquisition de compétences pertinentes, solides et durables. »

Dans cette optique, la traduction de ces programmes rénovateurs permettrait ainsi aux manuels scolaires algériens de jouer pleinement leur rôle de support didactique tout en remplissant leurs quatre fonctions : une fonction pédagogique, une fonction scientifique, une fonction d'évaluation et une fonction socioculturelle.

Enfin, la formation des enseignants est un élément crucial de la réforme éducative. Les enseignants doivent être formés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, ainsi qu'à l'approche par les compétences. Ils doivent également être encouragés à se former en continu pour suivre les dernières évolutions pédagogiques et technologiques. Les enseignants jouent un rôle clé dans la réussite des réformes éducatives, et il est essentiel qu'ils soient impliqués dans le processus de réforme dès le début et qu'ils soient en mesure d'adapter leur pratique pédagogique aux nouveaux programmes et aux nouvelles méthodes d'enseignement.

Dans le cadre de l'enseignement / apprentissage du FLE, le programme de 2^{ème} génération, est conçu en conformité avec les directives de la Loi d'Orientation sur l'Education Nationale (Loi n° 08-04 du 23 janvier 2008) qui définit les finalités de l'éducation :

« L'école qui assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification doit permettre la maîtrise au moins de deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères ». (Chapitre 2, art 4)

L'enseignement de la langue française au cycle primaire a pour objectif de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) pour contribuer à :

« Doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles à être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et s'adapter aux changements ». (Loi n° 08-04 du 23 janvier 2008) (Chapitre 2, art 4).

Dans le deuxième palier de l'école primaire, l'élève commence à prendre des cours en langue française après deux ans de scolarité en arabe, ce qui l'amène à s'améliorer progressivement à communiquer dans des situations convenables, et dans des contextes scolaires. Cet apprentissage se réalise au plan :

- **Communicatif** (l'élève sera capable de prendre la parole pour exprimer ses idées dans un cadre interactif).
- **Cognitif** (il construit ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques dans un cadre méthodologique).
- **Linguistique** (il maîtrise le système phonologique et graphologique ainsi que le fonctionnement de la langue pour présenter des énoncés à l'oral et à l'écrit).

II.4 L'évolution des manuels scolaires du FLE en Algérie

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il y a eu une réforme éducative majeure pour la refonte des manuels scolaires de français. Le but était de supprimer les éléments de la culture française coloniale et de les remplacer par des éléments reflétant la culture et l'histoire algériennes. Dans cet ordre d'idées, les manuels scolaires de français ont ainsi subi une importante révision pour refléter les valeurs et les traditions algériennes et pour promouvoir l'identité nationale algérienne. Ces supports pédagogiques ont continué à évoluer au fil des

années pour inclure des contenus plus adaptés aux besoins et aux aspirations des élèves algériens, tout en préservant les valeurs nationales et culturelles du pays.

Aujourd'hui, les manuels scolaires de FLE continuent d'évoluer (par rapport au contenu, la forme, la qualité du papier, l'édition, l'impression), non seulement pour répondre aux nouveaux besoins et objectifs et aux normes du système éducatif, mais pour refléter une approche plus moderne de l'enseignement de la langue française en Algérie, avec toute fois, une utilisation accrue de supports multimédias (TICE) et une plus grande diversité de textes littéraires, culturels et historiques. Néanmoins, l'ouverture du manuel scolaire aux maisons d'édition publiques et privées et les déclarations du ministre de l'Education Nationale sur la nécessité de produire des ouvrages de qualité répondant aux attentes des enseignants, des apprenants et des parents d'élèves et de garantir un approvisionnement permanent et général de manuels attestent entre autres de l'importance des enjeux que représente cette question stratégique.

Etant le reflet des textes officiels et programmes d'enseignement, des progrès des connaissances et des méthodologies, et des besoins de la société, le manuel scolaire du FLE et avec l'adoption de l'approche par compétences, doit maintenant fournir des fonctions plus larges telles que la communication et l'interaction entre l'enseignant et les élèves, et entre l'école et les familles. Aujourd'hui, le manuel s'efforce de guider l'élève dans la construction et à l'appropriation des savoirs. La réalisation est compliquée car il n'est plus seulement un guide pédagogique de l'enseignement mais il est un outil d'autonomie de l'apprentissage. Sur le plan social, il constitue un enjeu puissant dans la mesure où il diffuse des valeurs et des cultures de la société. En outre, l'accès massif à la scolarisation fait du manuel scolaire un marché énorme, sur le plan économique, ouvrant la voie à une concurrence accrue entre les entreprises publiques et privées dans l'édition scolaire.

Au regard de ces enjeux, la politique nationale du manuel scolaire se doit de répondre à la nécessité d'adapter le manuel à toutes les évolutions, qu'elles soient techniques, sociales ou pédagogiques et de prévoir les stratégies et les actions qui permettraient :

- ❖ La planification et le management de projets de manuels scolaires ;
- ❖ La production des manuels scolaires de qualité scientifique, pédagogique et technique, adaptés aux nouveaux programmes et tenant compte de l'évolution des apprentissages des disciplines ;
- ❖ Pour garantir la distribution des manuels scolaires, il faut la disponibilité de structures et de compétences éditoriales nationales ;

- ❖ La formation des enseignants pour qu'ils soient capable d'utiliser un nouveau manuel scolaire ;
- ❖ L'évaluation du manuel dans le cadre d'un processus continu constitué d'une série de démarches qui – depuis l'analyse des besoins, à l'expérimentation finale du manuel, en passant par la consultation de praticiens permettent d'établir une véritable régulation de la conception.

Ces objectifs constituent un défi que les auteurs et les éditeurs sont déterminés à relever pour réaliser un produit pédagogique de qualité.

II.5 Les caractéristiques des manuels scolaires d'aujourd'hui

Selon F.-M. GERARD et X. ROEGIERS, les manuels scolaires d'aujourd'hui possèdent certaines caractéristiques :

- a) Les manuels scolaires d'aujourd'hui sont **organisés autour de situations problèmes** complexes et proches de la réalité pour permettre aux élèves de développer leurs compétences en résolution de problèmes.
- b) Les manuels scolaires d'aujourd'hui fournissent **des ressources variées**, telles que des pistes et du matériel documentaire, pour aider les élèves à résoudre les situations-problèmes ;
- c) Les manuels scolaires actuels **encouragent également l'élève à être actif et à jouer un rôle central dans son apprentissage**, en lui offrant des activités et des tâches significatives et, si possible, utiles ;
- d) Les manuels scolaires d'aujourd'hui **organisent des situations d'interaction entre les élèves**, afin de favoriser les conflits sociocognitifs, permettant ainsi une meilleure compréhension des sujets ;
- e) Les manuels scolaires d'aujourd'hui **incitent les apprenants à réfléchir à leur action**, en les invitant à réfléchir aux ressources mobilisées pour la réussite d'une action, ainsi que sur les effets et sur les conditions de réussite de cette action ;
- f) Les manuels scolaires d'aujourd'hui favorisent **l'évaluation centrée sur l'élève**, en les associant à l'évaluation de leurs apprentissages et de leurs productions finals;
- g) Les manuels scolaires d'aujourd'hui **visent la structuration par l'élève des acquis nouveaux**, en offrant des moments de synthèse dans une perspective d'intégration et de transfert ;
- h) Les manuels scolaires d'aujourd'hui **rendent l'apprenant capable d'intégrer ses acquis personnels**, en connectant différents contenus d'apprentissage et en lui proposant des tâches qui l'encouragent à les mettre en perspective d'utilisation ultérieure ;

i) Les manuels scolaires actuels **visent la recherche de sens dans chaque apprentissage** en aidant à évoquer les situations de vie professionnelle, sociale ou personnelle dans lesquelles l'élève pourra mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire et autres ressources.

Il est important de noter que toutes ces caractéristiques ne sont pas nécessairement présentes dans tous les manuels scolaires d'aujourd'hui, mais cela reste l'idéal auquel les concepteurs de manuels aspirent pour leurs utilisateurs, enseignants et élèves.

DEUXIÈME PARTIE

CADRE ANALYTIQUE

I. Analyse des deux manuels scolaires de la 3^{ème} Année Primaire (3^{ème} AP) de la 1^{ère} et de la 2^{ème} génération

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde. De ce fait le programme du primaire se structure en compétences à installer à l'oral et à l'écrit. Par ailleurs, le manuel de la troisième année du primaire est conçu et produit à partir de la démarche didactique qui relève de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE). Il s'adresse à tous les élèves algériens, dans les différentes régions du pays. Pour ces apprenants, c'est leur première année d'apprentissage de la langue française, autrement dit une phase d'**initiation** décisive qui doit être à la fois progressive et motivante.

II.6 Identification du manuel scolaire de la 1^{ère} génération (2008/2009)

II.6.1 Présentation du manuel scolaire (Annexe 1, 2 & 3)

Il s'agit du manuel scolaire de 3^{ème} AP (Mon Premier livre de français 3^e Année Primaire); c'est un manuel subventionné par l'État et édité par l'office national des publications scolaires (ONPS) et cela se révèle clairement à travers quelques indications qui figurent dans la page de garde ainsi que la 4^{ème} de couverture telles que les références nationales en arabe « الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية pour *République Algérienne Démocratique et Populaire* » et « وزارة التربية الوطنية pour *Ministère de l'Education Nationale* » avec toutefois une indication sur le prix, le numéro de référence et la maison d'édition.

Ce manuel a été élaboré par trois auteurs dont le statut est mentionné avec également l'indication de la conceptrice de la maquette et les illustrations sans préciser son statut.

L'introduction du manuel, qui donne des recommandations, des informations sur les activités et des conseils aux élèves, est en réalité destinée aux parents et aux enseignants, étant donné que les élèves ne savent pas encore lire en français.

Le tableau ci-dessous résume l'analyse technique du manuel scolaire :

Nom du manuel	Mon premier livre de français, 3 ^e Année Primaire	
Matière	Français langue étrangère	
Classe	3 ^e me Année Primaire	
Maison d'édition	Édition étatique : O.N.P.S. , Alger « <i>Office National des Publications Scolaires</i> »	
Année de publication	2008/2009	
Nombre de pages	125pages	
Nombre de projets	4 projets	
Nombre de séquences	12 séquences	
Nombre de textes supports	- textes	
Nombre des poèmes/ fables	08 poèmes/ cantines d'auteurs français	
Esthétique	<ul style="list-style-type: none"> - Illustré ; - usage des couleurs ; une couleur pour chaque projet - mise en page attrayante ; - contenus aérés. 	
Poids	465g	
Format	(L x l x E) cm = (27.5 x 20 x 0.8)	
Prix	180.00 Dinars Algériens	
Mode de communication	1 ^{ère} personne et 2 ^{ème} personne	
Fonction	En classe	Avec l'aide du professeur
	Hors de classe	Seul et avec l'aide des parents

- **Auteurs** : Sur la page de la présentation, après la page de titre, figurent le nom et la fonction des auteurs concepteurs du manuel ainsi que la conceptrice de la maquette

	Nom et prénoms	Fonctions
Auteurs	1. Mina M'HAMSADJI-TOUNSI	Inspectrice de l'éducation et de l'enseignement fondamental
	2 Anissa BENZOUACHA	Professeure de l'enseignement moyen
	3. Sadjia MAZOUZI-GUESMI	Professeure de l'enseignement moyen
Maquette & Illustrations	Louisa L'HOCINE	Aucune indication

NB : Le livre de l'élève est vendu en ensemble avec un cahier d'activités qui lui est associé.

II.6.2 Le public visé

- **Tranche d'âge** : ce manuel destiné à un public d'apprenants âgés entre **08** et **09** ans. Le public visé dans ce manuel est désigné par le pronom personnel et l'adjectif possessif (**tu, ton**) qui renvoient à l'élève de la troisième année primaire. Ce pronom et cet adjectif sont cités dans la présentation du manuel. Il y a un indice qui peut l'attester : « Voici **ton** Premier livre de Français ... » et « **Tu** vas d'abord écouter... » ...etc.
- **Niveau d'apprentissage** : Ce manuel scolaire vise à transmettre un contenu d'apprentissage destiné aux apprenants de la 3^{ème} AP. Pour les apprenants, c'est leur première année d'apprentissage de la langue française, autrement dit une phase d'initiation décisive qui doit être à la fois progressive et motivante.

II.6.3 Situation d'utilisation

Le manuel scolaire de la 3^{ème} AP est destiné à l'enseignement/ apprentissage du français en tant que **première langue étrangère** dans le cadre d'une situation de scolarisation.

- Il est conçu pour être utilisé par l'enseignant dans la gestion quotidienne de l'apprentissage, ainsi que par l'apprenant en dehors de la classe, favorisant ainsi l'auto-apprentissage. Il peut également être utilisé par l'apprenant avec l'aide de l'enseignant pour faciliter l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

- **Zone géographique** : cette aide pédagogique est utilisée à l'échelle nationale sans déclinaison régionale.

II.6.4 Objectifs d'apprentissage

En s'inscrivant dans la dynamique des apprentissages premiers et en adoptant une pédagogie de projet, le programme de 3ème année primaire a pour objectifs de :

- ❖ Développer des compétences de communication en l'occurrence celles d'écoute, de réception, d'expression et de production orale chez les jeunes apprenants ;
- ❖ Faire progresser les apprentissages linguistiques en enrichissant et organisant leur champ lexical, en renforçant leur phonologie, en introduisant de nouveaux graphèmes, en pratiquant certains points de langue et aspects de la grammaire ;
- ❖ Initier les jeunes apprenants et les familiariser progressivement à la lecture et à l'écriture.

II.6.5 Structure d'ensemble du manuel

Le manuel se présente comme un ensemble très structuré afin que l'élève y évolue de manière aisée sachant ce qu'il va réaliser comme activités et ce que l'on attend de lui. Volontairement didactique, ce manuel vise à faire maîtriser les compétences, à l'oral et à l'écrit, nécessaires à une communication réussie dans des situations variées. Conçu selon le nouveau programme de français pour la 3ème AP, le manuel scolaire « **Mon Premier livre de français** » est constitué de quatre projets, regroupant douze séquences :

Projet 1 : Réalisation d'un imagier thématique sur l'école.	
Produit final :	<i>Réaliser un imagier thématique sur l'école pour le présenter au concours inter-écoles.</i>
Séquence 1 :	<i>Ma nouvelle école.</i>
Séquence 2 :	<i>Mes camarades de classe.</i>
Séquence 3 :	<i>Mon métier d'élève.</i>
Projet 2 : Confection d'une affiche illustrant des consignes de sécurité routière.	
Produit final :	<i>Confectionner une affiche illustrant des consignes de sécurité routière pour la présenter à une autre classe.</i>
Séquence 1 :	<i>Je suis piéton.</i>
Séquence 2 :	<i>Je suis passager.</i>
Séquence 3 :	<i>Je respecte le code de la route.</i>
Projet 3 : Réalisation de la fiche technique d'un arbre fruitier.	
Produit final :	<i>Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.</i>
Séquence 1 :	<i>Le coin vert.</i>
Séquence 2 :	<i>Au marché.</i>
Séquence 3 :	<i>La fête de l'arbre.</i>
Projet 4 : Confection d'un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement.	
Produit final :	<i>Confectionner un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement pour l'afficher dans la classe.</i>

Séquence 1 :	<i>J'économise l'eau.</i>
Séquence 2 :	<i>J'économise l'électricité.</i>
Séquence 3 :	<i>Je protège mon environnement.</i>

II.6.6 Structure d'un projet

Chaque projet est réparti en séquences dont le nombre est identique pour chaque projet qui se distingue de l'autre par une couleur spécifique. C'est ainsi que les quatre projets comprennent quatre séquences. Cependant, il faut souligner qu'à l'intérieur de chaque séquence nous retrouvons les mêmes rubriques. L'enseignant doit impérativement passer par trois rubriques récurrentes et essentielles : **J'écoute et je dialogue- Je répète – Je m'exerce** qui sont signalées par des pictogrammes présentés en pages 7 et 6 dans le manuel scolaire.

II.7 Identification du manuel scolaire de la 2^{ème} génération (2016/2017)

II.7.1 Présentation du manuel scolaire (Annexes 4 & 5)

Il s'agit du manuel scolaire de 3^{ème} AP (Français 3 Primaire) ; c'est un manuel subventionné par l'État et édité par l'office national des publications scolaires (ONPS) et cela se révèle clairement à travers quelques indications qui figurent dans la page de garde ainsi que la 4^{ème} de couverture telles que les références nationales en arabe « الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية » pour *République Algérienne Démocratique et Populaire* » et « وزارة التربية الوطنية » pour « *Ministère de l'Education Nationale* » avec toutefois une indication sur le prix, le numéro de référence et la maison d'édition. Ce manuel a été élaboré par quatre auteurs (es) dont le statut est mentionné avec également l'indication de l'équipe technique responsable du montage et conception de la maquette, des illustrations et couverture ainsi que la coordination.

L'introduction du manuel, qui donne des recommandations, des informations sur les activités et des conseils aux élèves, est en réalité destinée aux parents et aux enseignants, étant donné que les élèves ne savent pas encore lire en français, sauf que cette introduction n'a pas été signée par les auteurs, mais accompagnée des images/ photos qui présentent les personnages du livre : **Anis, Zineb, Amine, Tania.**

Nom du manuel	FRANÇAIS 3 Primaire
Matière	Français langue étrangère
Classe	3ème Année Primaire
Maison d'édition	Édition étatique : O.N.P.S. , Alger

	« Office National des Publications Scolaires »	
Année de publication	2020 / 2021	
Nombre de pages	112 pages	
Nombre de projets	4 projets	
Nombre de séquences	12 séquences	
Nombre de textes supports	- textes	
Nombre des poèmes/ comptines	11 poèmes/ comptines d'auteurs français	
Esthétique	- illustré ; - usage des couleurs ; une couleur pour chaque projet - mise en page attrayante ; - contenus aérés.	
Poids	480g	
Format	(L x l x h) = (28 cm x 19 cm x 0.8 cm)	
Prix	215.00 Dinars Algériens	
Mode de communication	1 ^{ère} personne et 2 ^{ème} personne	
Fonction	En classe	Avec l'aide du professeur
	Hors de classe	Seul et avec l'aide des parents

- **Auteurs** : Sur la page de la présentation, après la page de titre, figurent le nom et la fonction des auteurs concepteurs du manuel ainsi que l'équipe technique.

	Nom et prénoms	Fonctions
Auteurs	1. Laila MEDJAHED	Maitre de conférences
	2. Mouloud FERHAT	Inspecteur d'enseignement primaire
	3. Mohamed GHARBAOUI	Inspecteur d'enseignement primaire
	4. Mohamed KOUADRI	Professeur de l'enseignement primaire
Equipe Technique	Nawel BOUBAKRI Née MEZLOUG	Montage & conception de la maquette
	Fadila BOUHILA Née MEDJADJI	Illustration & couverture
	Cherif AZOUAOUI	Coordination
	Zohra BOUDALI	Coordination

NB : Le livre de l'élève est vendu en ensemble avec un cahier d'activités qui lui est associé.

II.7.2 Le public visé

- **Tranche d'âge** : ce manuel destiné à un public d'apprenants âgés entre **08** et **09** ans. Le public visé dans ce manuel est désigné par le pronom personnel et l'adjectif possessif (**tu, ton**) qui renvoie à l'élève de la troisième année primaire. Ce pronom et cet adjectif sont cités dans la présentation du manuel. Il y a un indice qui peut l'attester : « **Tu** es en 3^{ème} année, tu vas apprendre... » et « **Ton** premier livre **te** rendra... » ...etc.
- **Niveau d'apprentissage** : Ce manuel scolaire vise à transmettre un contenu d'apprentissage destiné aux apprenants de la 3^{ème} AP. Pour les apprenants, c'est leur première année d'apprentissage de la langue française, autrement dit une phase d'initiation décisive qui doit être à la fois progressive et motivante.

II.7.3 Situation d'utilisation

Le manuel scolaire de la 3^{ème} année primaire est conçu spécifiquement pour l'enseignement et l'apprentissage du français en tant que **première langue étrangère**.

- Ce manuel a pour objectif d'être utilisé dans le cadre d'un enseignement en situation scolaire. Il est conçu pour être utilisé par l'enseignant dans la gestion quotidienne de l'apprentissage, ainsi que par l'apprenant en dehors de la classe, favorisant ainsi l'auto-apprentissage. Il peut également être utilisé par l'apprenant avec l'aide de l'enseignant pour faciliter l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.
- **-Zone géographique** : cette aide pédagogique est utilisée nationalement sans déclinaison régionale c'est-à-dire, il est utilisé dans tout le pays « Algérie ».

II.7.4 Objectifs d'apprentissage

Dans le 2^{ème} palier de l'école primaire, l'élève, après deux années de scolarité en langue arabe, est **initié** à la langue étrangère¹, la langue française. Il est amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. La classe constituant le contexte d'immersion privilégié, les apprentissages se réalisent aux plans communicatif, cognitif et linguistique :

- ❖ Au plan communicatif, l'élève est placé dans des situations de communication où il prend sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- ❖ Au plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques et méthodologiques ;

- ❖ Au plan linguistique, il prend progressivement conscience des systèmes phonologique, grammatical et lexical de la langue française pour écouter/dire et lire/écrire des énoncés.

Les élèves seront donc initiés à la première langue étrangère en suivant les aventures de personnages qui ont le même âge qu'eux, des prénoms qui sont en vigueur dans la société, un espace qui a des caractéristiques urbaines et géographiques proches de leur environnement immédiat. L'univers choisi dans lequel se meuvent ces personnages puise ses thèmes et sa symbolique dans la vie quotidienne connue de tout élève algérien. Il est à la fois ludique, joliment coloré et agréable pour mettre les élèves dans un climat de confiance, d'attente joyeuse et motivée. Les thèmes choisis sont préconisés par le programme officiel et permettent d'installer les compétences requises dans tout enseignement/apprentissage du FLE : **l'école**, la **famille**, les **animaux** et la **campagne**. Les sous - thèmes correspondent aux objectifs fondamentaux de toute démarche communicative dans l'apprentissage d'une langue étrangère : actes de parole et une typologie différente (*dialogue, mini récits, comptines et poèmes*), relatifs aux salutations, à la présentation, à l'orientation et la localisation, à l'expression des goûts et des préférences, etc. Les situations scolaires proposées dans chaque séquence tentent de se rapprocher de la réalité vécue par tout élève algérien. Cet ancrage est nécessaire pour garantir la réussite de cet apprentissage par le biais d'une contextualisation et d'une proximité de thèmes en rapport avec les univers des enfants et des valeurs de notre pays.

II.7.5 Structure d'ensemble du manuel

Le manuel scolaire "**Français 3 Primaire**" est conçu de manière à offrir une structure claire et faciliter la progression de l'élève. Il propose un ensemble d'activités précises et explicites, en indiquant clairement les attentes vis-à-vis de l'élève. Ce manuel didactique vise à développer les compétences de communication à l'oral et à l'écrit, nécessaires pour réussir dans différentes situations de communication. Il est conçu en conformité avec le nouveau programme de français pour la 3ème année primaire. Le manuel est organisé en quatre projets, chacun composé de trois séquences. Cette structure permet de couvrir les différentes compétences et d'aborder divers aspects de la langue française de manière progressive.

L'objectif principal du manuel est de permettre à l'élève de maîtriser les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer efficacement. Il offre une approche structurée et guidée, tout en favorisant la participation active de l'élève dans des activités variées.

Projet 1 : Vive l'école !	
Produit final :	La réalisation de l'album de la classe.
Séquence 1 :	<i>Bonjour ! Au revoir !</i>
Séquence 2 :	<i>Je m'appelle Nadir.</i>
Séquence 3 :	<i>J'aime l'école.</i>
Projet 2 : En famille !	
Produit final :	La réalisation de l'arbre de la famille.
Séquence 1 :	<i>Nous sommes une famille.</i>
Séquence 2 :	<i>Qu'est-ce que tu veux manger ?</i>
Séquence 3 :	<i>Tu as quel âge ?</i>
Projet 3 : Tu connais les animaux !	
Produit final :	La réalisation de l'abécédaire des animaux.
Séquence 1 :	<i>A la ferme.</i>
Séquence 2 :	<i>Où est mon chien ?</i>
Séquence 3 :	<i>Qu'est-ce que tu fais ?</i>
Projet 4 : A la campagne.	
Produit final :	La réalisation de l'imagier des fruits.
Séquence 1 :	<i>Je vais à la campagne.</i>
Séquence 2 :	<i>Nous planterons un arbre.</i>
Séquence 3 :	<i>Quelle belle journée à la campagne !</i>

- NB : Ce manuel scolaire est vendu en ensemble avec un cahier d'activités qui lui est associé.

II.7.6 Structure d'un projet

Chaque projet du manuel est composé de quatre projets distincts, chacun étant identifié par une couleur spécifique cela permet aux apprenants de repérer facilement les différentes parties du manuel correspondant à chaque projet. Chaque projet est décomposé en 3 séquences. Il est important de noter que toutes les séquences suivent la même structure, avec des rubriques récurrentes. À l'intérieur de chaque séquence, l'enseignant doit impérativement aborder six rubriques essentielles, expliquées dans les pages 8 et 9 du manuel scolaire :

- ❖ Tu écoutes : Cette rubrique vise à développer les compétences d'écoute des élèves. Elle implique des activités d'écoute de textes, de dialogues ou d'enregistrements, suivis de questions de compréhension.
- ❖ Tu comprends : Cette rubrique met l'accent sur la compréhension des textes et des consignes. Les élèves sont encouragés à répondre à des questions et à exprimer leur compréhension à l'oral.
- ❖ Tu répètes : Cette rubrique permet aux élèves de pratiquer la prononciation correcte des mots et des phrases. Ils sont encouragés à répéter à voix haute pour améliorer leur diction et leur expression orale.
- ❖ Tu écris : Cette rubrique vise à développer les compétences d'écriture des élèves. Ils sont invités à produire des écrits courts, tels que des phrases ou de courts paragraphes, en respectant les règles d'orthographe et de grammaire.

- ❖ Tu lis : Cette rubrique met l'accent sur la lecture. Les élèves sont exposés à des textes adaptés à leur niveau de lecture, et ils sont encouragés à lire à voix haute ou silencieusement, à comprendre le contenu et à répondre à des questions de compréhension.
- ❖ Tu fabriques : Cette rubrique implique des activités pratiques et créatives. Les élèves sont invités à réaliser des projets, des affiches ou des supports visuels liés aux thèmes abordés dans la séquence.

Ces rubriques récurrentes fournissent un cadre cohérent pour l'enseignement et l'apprentissage, en garantissant que différents aspects de la communication orale et écrite sont abordés de manière systématique dans chaque séquence du manuel.

Après chaque séquence, des évaluations sont prévues pour mesurer les acquis des apprenants, incluant une tâche spécifique. De même, à la fin de chaque projet, une tâche finale est proposée pour évaluer la compréhension et les compétences acquises tout au long de la séquence. Ces évaluations permettent aux apprenants d'appliquer leurs connaissances et de suivre leur progression.

III. Les paramètres et critères d'analyse du manuel scolaire de FLE

Pour que notre étude d'analyse comparative des deux manuels soit plus objective, fondée et scientifique, elle doit se baser sur des instruments d'analyse (grille d'évaluation et de comparaison) qui proposent des critères de mesure et d'évaluation.

III.1 Définition de la grille d'évaluation et de comparaison

Selon F.-M. GERARD et X. ROEGIERS, par grille d'évaluation, on entend généralement « *un recensement systématique des critères d'appréciation d'un manuel scolaire* » (2009, P : 327). Il s'agit d'un outil d'aide sous forme d'une panoplie de critères d'évaluation utilisés et exploités pour mener l'évaluation et la comparaison entre deux éléments, indépendamment de la démarche de recueil d'informations qui doit être, préalablement, mise en œuvre. Dans notre travail de recherche, il est question d'établir une étude comparative des deux manuels scolaires de FLE (Français Langue Étrangère) du cycle primaire de deux générations de 3^{ème} AP (désormais Manuel1, pour la 1^{ère} génération et Manuel2, pour la 2^{ème} génération).

Par ailleurs, l'auteur A. ABBOUD (2019) précise que les paramètres et critères d'analyse d'un manuel scolaire du FLE, pour une étude comparative, peuvent au moins inclure les aspects suivants :

- ❖ **Paramètre technique** : Ce paramètre concerne l'aspect physique du manuel en tant que matériel. On peut évaluer la qualité du papier, de l'impression, de la reliure, de la présentation graphique, de l'utilisation des couleurs, des illustrations, etc. Il s'agit de considérer l'ergonomie et l'attrait visuel du manuel.
- ❖ **Paramètre d'adéquation** : Ce paramètre porte sur la correspondance entre le manuel et les compétences visées, les objectifs d'apprentissage, le public cible et le contexte socio-culturel dans lequel il est utilisé. On peut évaluer si le contenu du manuel est adapté aux besoins des apprenants, s'il tient compte de leur niveau de langue, de leurs intérêts et de leur environnement culturel.
- ❖ **Paramètre pédagogique** : Ce paramètre concerne les contenus thématiques et linguistiques du manuel. On peut évaluer la progression des leçons, la cohérence du contenu, la pertinence des thèmes abordés, la clarté et l'efficacité des explications grammaticales, la variété des exercices proposés, etc. Il s'agit d'analyser si le manuel offre une approche pédagogique équilibrée et stimulante pour les apprenants.
- ❖ **Paramètre d'utilisation** : Ce paramètre concerne la démarche et les techniques proposées dans le manuel. On peut évaluer la clarté des consignes, la facilité d'utilisation pour les enseignants et les apprenants, la diversité des activités proposées, l'intégration des compétences (compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite), l'utilisation de supports authentiques, etc. Il s'agit d'analyser si le manuel offre des méthodes et des outils pratiques pour l'enseignement et l'apprentissage du FLE.

Ces paramètres et critères d'analyse permettent d'évaluer de manière approfondie les manuels scolaires de FLE et de comparer objectivement leurs forces et leurs faiblesses. Il est important de souligner que d'autres critères spécifiques peuvent être ajoutés en fonction des besoins de l'étude et des objectifs de recherche comme il est toutefois important de signaler que le manuel reste un outil de travail dont l'efficacité dépend de son utilisateur.

L'auteur ajoute qu'une analyse d'un manuel scolaire doit se fixer au moins deux objectifs primordiaux :

- ❖ Dégager les ressources que les livres mettent à la disposition des utilisateurs pour une meilleure exploitation sur le terrain.

- ❖ Mesurer les insuffisances que présentent les manuels pour apporter les correctifs nécessaires.

III.1.1 La grille d'évaluation

A la lumière de ces quatre paramètres, et inspirées par les travaux menés par notre directrice de recherche, Dre D. BENSALÉM (2023), la grille de comparaison que nous avons adopté pour l'analyse des deux manuels portant sur quelques points importants, traite exclusivement des **aspects techniques et pédagogiques** d'un manuel scolaire. Ces paramètres sont déclinés en critères d'évaluation qui se doivent d'être formulés en sous-critères à vérifier par des indicateurs comme le résume le tableau suivant :

1-	Aspect matériel et qualité du manuel	Format, qualité, reliure, couverture, les facilitateurs techniques, ...
2-	Auteurs et origine des textes de lecture proposés	- authentiques, réécrits, fabriqués, ... - algériens / étrangers, classiques / contemporains.
3-	Genre et typologie des textes	- littéraires, scientifiques, articles de presse, B.D., ... - dialogue, récit, description, prescription, exposition, argumentation ...
4-	Centres d'intérêts à travers les textes	les thèmes développés.
5-	Personnages mis en scène	identification, représentativité, ...
6-	Nature et fonction des paratextes	Illustrations, etc.
7-	Adaptation des énoncés (mots, phrases, textes) proposés à	a) - La psychologie des apprenants (âge, goût, intérêt) b) - L'environnement immédiat des élèves concernés. c)- Au niveau linguistique réel des élèves.
8-	Evaluation notionnelle des textes	a) - Le lexique utilisé (courant, soutenu, recherché, scientifique, ...) b) - Les structures syntaxiques (phrases simples, composées, complexes) c)- Les formes verbales utilisées (mode, temps, personnes, groupes, ...) d)- Le style adopté (niveau de langue, figures de style, ...) e) - Les modèles discursifs présentés.
9-	Valeur pédagogique des textes proposés	a) - Adéquation : Textes proposés – compétences à installer / développer en lecture. b) - Adéquation : Textes proposés – Objectifs d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture-exercice (apprentissage des

		<p>mécanismes de la lecture orale).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture-activité (lecture analytique d'un texte). • Lecture- recherche (Lecture à titre personnel d'un texte documentaire). • Lecture-projet (Lecture suivie et dirigée). • Lecture poétique (Apprentissage de la diction). <p>c)- Pertinence de la progression adoptée par le manuel.</p> <p>d)- Pertinence de la méthode proposée par le manuel.</p>
10-	Idéologie véhiculée par les textes proposés	<p>a) - Image de la société donnée à travers les textes ?</p> <p>b) - Orientations proposées au jeune algérien ? (Orientation culturelle, économique, professionnelle, ...)</p> <p>c)- Type de comportement souhaité ?</p>

III.2 Aspects Techniques des manuels scolaires

III.2.1 Aspects physiques et qualité du manuel scolaire

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
La couverture	la couverture du manuel scolaire est : -non cartonnée, -cartonnée simple. -la couverture résiste aux manipulations ; -accompagnée d'images, -accompagnée de couleurs	Non Oui Oui Oui Oui	Non Oui Oui Oui Oui
Le façonnage	le manuel est : -cousu, -collé, -le façonnage permet une manipulation aisée du manuel scolaire.	Non Oui Oui	Non Oui Oui
Le format	-le volume et le poids sont-ils adaptés au public cible.	Oui	Oui
La page de couverture	la couverture du manuel scolaire contient les informations suivantes : -le titre de l'ouvrage, -la discipline, -le niveau scolaire,	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui

	-les références nationales, -maison d'édition. - prix	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui
La page de présentation de l'édition	Les informations suivantes indiquées au début du manuel sont : -les références identitaires nationale ; -le nom des auteurs(es) ; -le niveau scolaire, -le destinataire (élève ou enseignant) - la maison et la date d'édition ; -le numéro d'ISBN et le dépôt légal ; -numéro de registre et d'inscription	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Non Non Non
Les facilitateurs techniques	le manuel scolaire contient : -une préface (présentation) ; -une introduction / l'avant-propos ; -conseils d'utilisation et avertissements -sommaire/table des matières (contenus) ; - programme ; - la pagination ; -les rubriques.	Oui Oui Oui Oui Non Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Non Oui Oui

Commentaire

Il s'agit de deux manuels étatiques, édités par l'Office National des Publications Scolaires, vendus à des prix différents avec des cahiers d'activités. Destinés à de jeunes apprenants de 3^{ème} AP. Ces deux manuscrits visent à transmettre un contenu d'enseignement / apprentissage de français langue étrangère. L'un avec un titre évoquant le sentiment de possession chez les apprenants pour les motiver et les inciter à prendre part dans leur processus d'apprentissage « *Mon premier livre* de français, 3^e Année Primaire » et l'autre avec un titre univoque et sans insinuation « FRANÇAIS 3 Primaire ». Ces deux manuscrits se présentent avec une couverture réalisée avec une maquette comportant une photo des élèves en rapport avec le contenu.

Par ailleurs, les deux manuels présentent des facilitateurs techniques similaires **qui** comprennent les préliminaires explicatifs importants tels que la table des matières, un index, un avant-propos et un mode d'emploi, qui sont conçus pour aider à l'utilisation du manuel. Ces facilitateurs techniques sont importants car ils facilitent l'accès à l'information et permettent une consultation aisée, rapide et efficace du contenu du manuel. Par exemple, la table des matières, placée au début ou à la fin du livre et avec son contenu facile à consulter grâce aux couleurs utilisés, permet aux utilisateurs de repérer rapidement les différentes sections ou

leçons du manuel, tandis que l'index peut les aider à trouver des informations spécifiques. Le mode d'emploi peut fournir des instructions sur la façon d'utiliser efficacement le manuel, ce qui peut être utile pour les enseignants et les apprenants. Pour l'avant-propos ou l'introduction, celle-ci est rédigé par le staff des auteurs (concepteurs) en s'adressant directement aux apprenants. En outre, l'aspect esthétique de ces facilitateurs techniques peut également contribuer à l'attrait visuel du manuel. Par rapport à l'aspect matériel, les deux manuels scolaires restent maniables par le poids et la forme, ainsi que le façonnage.

III.2.2 Lisibilité dans le manuel scolaire

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
Lisibilité des textes	le texte est imprimé sur fond blanc ou très pâle avec le soin nécessaire à ce qui a trait : - à la netteté ; - au réalisme des couleurs. - les corps de caractères sont pertinents par rapport à l'apprentissage. les auteurs des textes /comptines sont : -auteurs algériens ; -auteurs français.	Oui Non Oui Non Oui	Oui Non Oui Oui Oui
Mise en page	-la page est aérée	Oui	Oui
Les illustrations	les illustrations sont équilibrées par rapport : -aux textes ; -aux informations ; - à leur emplacement par rapport à la page et au texte. Les illustrations sont de bonne qualité par rapport à : -l'expression ; -l'esthétique ; -l'impression. la photo de couverture du manuel à : -un lien avec le contenu de l'ouvrage.	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui
Lisibilité linguistique	-le langage utilisé dans le manuel scolaire est approprié à l'âge de l'élève. -le vocabulaire utilisé est adaptée au niveau de l'élève. -la ponctuation est présente dans le manuel. - la taille de la police choisis est lisible.	(pas tellement) (pas tellement) Oui Oui	Oui Oui Oui Oui

Commentaire

Les illustrations dans les manuels scolaires de FLE sont valorisées et occupent une place prédominante tout au long des deux manuels. Elles sont présentes sous différentes formes telles que des pictogrammes, des images, des photos, des dessins et des schémas. Certainement les illustrations au sein du manuel ont un rôle pédagogique dans une situation d'apprentissage notamment pour les jeunes apprenants.

Elles ont pour fonction référentielle et esthétique pour une présentation adéquate du réel, l'explication et la compréhension des textes dans le contexte d'apprentissage. Ce potentiel iconographique rend manifestement les deux manuels plus attractifs, plus rassurant et plus accueillant avant même de commencer à lire le contenu écrit. Il est toutefois important de souligner que les illustrations sont liées aux titres des projets ou des séquences, en particulier dans le manuel de la 2^{ème} génération où elles sont plus aérées et en adéquation totale avec les textes par rapport au manuel de la 1^{ère} génération. Cet apport de l'image sur le plan pédagogique est indéniable comme un langage-outil qui permet d'illustrer le langage verbal pour les besoins de compréhension des messages linguistiques. L'image permet d'assurer également une bonne mémorisation en plus des facteurs de motivation qu'elle suscite chez les jeunes apprenants.

En ce qui concerne la partie scripturale, il est important de noter que les deux manuels facilitent la lecture des textes en utilisant une police en gras. Cependant, il est remarquable que dans le premier manuel, la taille et la forme de la police sont plus simples et claires par rapport au deuxième manuel.

Les textes dans les deux manuels sont rédigés de manière appropriée, en respectant les polices de caractères scolaires standards. De plus, les espaces textuels et graphiques sont harmonieusement répartis dans les pages du manuel, suivant les normes qui favorisent une bonne lisibilité.

Ces éléments de présentation et de mise en forme des textes démontrent l'attention portée par les concepteurs quant à la facilitation de la lecture et à l'accessibilité des informations pour les jeunes élèves.

En ce qui concerne le vocabulaire, il convient de souligner que celui-ci n'est pas réellement adapté au niveau d'un apprenant en phase d'initiation d'apprentissage du français. Il serait bénéfique d'envisager une sélection de mots et de phrases plus simples et accessibles, afin de

favoriser une meilleure compréhension et une progression adaptée aux niveaux d'apprentissage des élèves débutants.

III.3 Aspects pédagogiques du manuel scolaire

III.3.1 La démarche d'enseignement / apprentissage

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
Présentation de la démarche d'enseignement/ apprentissage.	-la démarche est annoncée dans le manuel scolaire	Oui	Oui
La méthodologie de la démarche d'enseignement / apprentissage.	la démarche proposée dans le manuel scolaire :		
	-fait participer activement l'élève à l'appropriation des savoirs.	Oui	Oui
	- la démarche repose sur des situations-problèmes.	Oui	Oui
	la démarche propose les quatre compétences :		
-compréhension orale et écrite.	Oui	Oui	
-production orale et écrite	Oui	Oui	

Commentaire

La démarche d'enseignement/apprentissage est clairement présentée dans les deux manuels scolaires et s'inscrit rappelons-le dans une perspective communicationnelle.

En ce qui concerne la méthodologie de la démarche, les deux manuels proposent une approche qui encourage activement la participation de l'élève dans l'appropriation des connaissances. En privilégiant des situations d'apprentissage de type réaliste, suscitant l'intérêt des élèves de 8 à 9 ans et favorisant leur engagement cognitif. De plus, les deux manuels intègrent les quatre compétences linguistiques essentielles ainsi que les savoirs nécessaires en enseignement/ apprentissage du FLE : savoir écouter/ dire, savoir lire, savoir écrire, et ceci de manière progressive et redondante :

- ❖ La compréhension et l'expression orale : les deux manuscrits de la 3^{ème} AP utilisent une approche qui encourage l'interaction entre les élèves à travers des tâches langagières et non-langagières autour de jeux de scène, la répétition des mots, l'utilisation de chansons et comptines et de réalisation de projets communs. Elle vise notamment à entraîner les jeunes apprenants à écouter, comprendre et à produire des énoncés standardisés et usuels

avec des variantes lexiques et grammaticales, en d'autres termes, à produire des énoncés courts et simples de façon active (réemploi guidé et semi guidé) dans un échange de type conversationnel afin de stimuler leur créativité et leur compréhension ;

- ❖ La compréhension et la production écrite : les deux manuels proposent différentes activités pour aider les apprenants à développer leur capacité à déchiffrer les mots, lire de façon progressive et à écrire. Par des activités variées (lectures interactives et participatives, copiage à partir de modèles graphiques, écrire sous la dictée, appariement phrase ou texte/ image situationnelle...), les jeunes initiateurs de la langue française sont invités à maîtriser le code graphique (les différentes graphies des lettres), à maîtriser le code phonique (le système vocalique et consonantiques de la langue française) pour enfin s'initier progressivement à la lecture des textes courts (dialogues, mini-récits, comptines...)

Cette approche pédagogique de l'apprentissage implicite de la langue étrangère (sans énoncer les règles de fonctionnement) favorise une participation active des apprenants et une acquisition efficace des compétences linguistiques, tout en stimulant leur créativité et leur compréhension. Elle encourage également le développement de l'autonomie chez les apprenants. Cet apprentissage se décline comme suit dans les deux manuels :

Manuel 1 : La présence des rubriques j'écoute et je dialogue / je répète pour l'enrichissement la compréhension et la production orale. 'Je m'exerce' pour l'acquisition de la compréhension et production écrite.

Manuel 2 : Les rubriques ' tu écoutes, tu comprends, tu répètes' qui facilitent l'acquisition de la compréhension et la production orale. Quant à ' Tu écris, tu lis, tu fabriques' pour la compréhension et production écrite.

III.3.2 Aspects généraux de l'évaluation dans les manuels scolaires

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
L'évaluation dans le manuel	le manuel comporte une partie d'évaluation : -les évaluations font appel à des acquis déjà abordés. -les évaluations portent sur des exercices des difficultés croissantes. -les évaluations portent sur la formation de l'élève.	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui

L'évaluation formative.	les exercices d'application sont suffisamment diversifiés.	Oui	Oui
	les exercices sont régulièrement traités avec l'ensemble des élèves.	Non	Non
	le manuel scolaire propose :		
	-des corrigés des exercices.	Non	Non
	-des exercices supplémentaires.	Oui	Oui
	-une remédiation pour les élèves faibles.	Non	Non
L'évaluation sommative.	le manuel scolaire propose un sujet d'examen de fin d'année.	Non	Non

Commentaire

Les deux manuels scolaires intègrent des éléments d'évaluation dans leur structure, ce qui permet aux élèves de prendre conscience de leur progression dans les apprentissages et d'utiliser les erreurs comme une opportunité d'apprentissage et moyen de remédiation. De plus, Les évaluations sont conçues de manière progressive, offrant des exercices de difficulté croissante afin de développer les compétences des élèves de manière autonome.

Il s'agit donc d'un ensemble d'activités de réinvestissement et de consolidation, qui permettent à l'enseignant de vérifier de façon ponctuelle les acquis des élèves, de leur assurer la progressivité et la cohérence nécessaires à leur apprentissage. Ces activités peuvent être enrichies et adaptées au niveau réel, tout en veillant à ne pas marginaliser ceux qui rencontrent des difficultés. Il est également important de prévoir des activités de remédiation lorsque cela est nécessaire. Il convient de rappeler que les manuels scolaires sont accompagnés de cahiers d'activité qui offrent une plus grande variété d'exercices d'application, ce qui peut favoriser une meilleure progression des apprenants. Cependant, il est recommandé de fournir un soutien supplémentaire aux apprenants en difficulté afin de s'assurer qu'ils puissent pleinement bénéficier de ces évaluations et consolider leurs apprentissages.

III.3.3 Facilitateurs pédagogiques

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
Présence des facilitateurs Pédagogiques	le manuel scolaire propose :		
	-des logos;	Non	Non
	-des résumés;	Non	Non
	-des illustrations;	Oui	Oui
	-des tableaux de synthèse;	Non	Non
	-un glossaire;	Oui	Non
	-une boîte à mots;	Oui	Oui
	-cartes biographique d'auteurs ;	Oui	Oui
	- des règles synthétiques ;	Oui	Oui
	-des schémas ;	Non	Non

	-des exemples ; -des activités et exercices (réécriture, phrases à compléter, tableaux à compléter, la dictée, Dialogues); -des images à analyser. -des documents sonores.	Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui
Adéquation des facilitateurs pédagogiques à l'âge et au stade de développement des élèves	Les consignes dans les projets et les situation-problèmes sont : -clairement énoncées -concises ; -précises.	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui
Pertinence des éléments facilitant l'apprentissage.	La durée approximative du projet est indiquée. les schémas, tableaux, graphiques, cartes... etc. proposés dans le manuel scolaire sont en rapport avec l'information visée. les illustrations sont : -suffisantes ; -pertinentes.	Non Oui Oui Oui	Non Oui Oui Oui

Commentaire

Etant un élément central dans la pratique pédagogique et scolaire, le manuel scolaire est un support mis à la disposition de l'enseignant et de l'apprenant. Par ailleurs, la valeur d'un enseignement dépend, pour une grande part, de la qualité de ce support, notamment dans les pays où le système éducatif manque de moyens, et où le manuel est parfois la seule source écrite d'informations. En outre, le manuel scolaire est un livre d'apprentissage et non un roman qui se lit d'une seule traite car on s'arrête facilement et aisément sur une page aérée avec des images qu'une suite uniforme d'écrit qui rebute souvent les jeunes apprenants. Et pour cause, quels que soient les fonctions, les objectifs et le contenu, les utilisateurs sont appelés à s'y introduire par de multiples voies. En effet, pour en tirer pleinement profit, cet ouvrage scolaire se caractérise par la présence de certains éléments qui le distinguent de tous types de livres (roman, dictionnaire, encyclopédie...) et parmi lesquels, on trouve les facilitateurs. Dans cette étape d'analyse, nous allons nous concentrer sur les facilitateurs pédagogiques, les consignes et les éléments qui facilitent l'apprentissage. Selon GERARD et X. ROEGIERS, les facilitateurs sont « *une aide à l'apprentissage : des résumés, un glossaire, l'explication de la démarche pédagogique...* » (2009, P : 166)

Effectivement, dans un manuel scolaire, ce sont des éléments ou des outils, voire des rubriques qui y sont intégrés dans le but de faciliter l'apprentissage des élèves. Ils renvoient à des éléments tels que des illustrations, des graphiques, des schémas, des tableaux, des activités interactives, des questions de réflexion et des corrigés, des exemples concrets, des résumés, des encadrés explicatifs, etc. Leur fonction référentielle consiste à fournir des représentations visuelles ou graphiques qui aident les élèves à comprendre et à assimiler les concepts présentés dans le texte. Ces éléments visuels peuvent éventuellement aider à clarifier les informations, à rendre les idées plus concrètes et à faciliter la mémorisation tandis que leur fonction esthétique concerne l'aspect visuel et la présentation générale du manuel. Un manuel scolaire attrayant visuellement peut susciter l'intérêt des élèves, les motiver davantage et rendre l'apprentissage plus agréable. En combinant ces deux fonctions, les facilitateurs pédagogiques dans un manuel scolaire visent à garantir une présentation adéquate du contenu réel, à faciliter l'explication et la compréhension des textes, et à rendre l'apprentissage plus efficace et engageant pour les élèves.

D'après le tableau ci-dessus nous relevons la présence de plusieurs facilitateurs pédagogiques dans les deux manuels tels que :

- ❖ **L'avant-propos**, cette introduction qui précède la classique table des matières/sommaire s'inscrit de prime abord dans le processus d'enseignement/apprentissage par sa centration sur l'apprenant. Il s'ouvre toutefois sur une formule d'accueil et de présentation d'un guide, qu'on réserve au nouveau visiteur qu'on attend « Bonjour ! Voici ton 'Premier livre de Français' » pour le manuel 1 signé par les auteurs eux-mêmes et « Tu es en 3^{ème} année, tu vas apprendre le français avec tes camarades » pour le manuel 2, cette fois-ci signé par les accompagnateurs du manuel. L'introduction de ces deux manuels, qui donne des recommandations, des informations sur les activités et des conseils aux élèves, est en réalité destinée aux parents et aux enseignants, étant donné que les élèves ne savent pas encore lire en français.
- ❖ **La table des matières** qui sert à exposer le programme et sa progression, les objectifs fixés par la tutelle et la démarche à suivre le long du processus de l'enseignement/apprentissage de la langue française est présent dans les deux manuels, l'un au début et l'autre à la fin. Il y a lieu de rappeler que les contenus, dans les deux manuels privilégient une logique d'apprentissage que celle d'enseignement et visent le développement de diverses compétences chez le jeune apprenant, notamment celle de la communication que ce soit à l'oral ou à l'écrit, avec une manifeste revalorisation de l'oral qui s'inscrit dans une perspective communicative interactive.

- ❖ **Glossaire**, pour expliquer les mots difficiles, mots techniques mal connus et du coup enrichir le lexique des apprenants, est totalement absent dans le deuxième manuel.
- ❖ **Les annexes / tableaux** qui servent, à la fois, à la présentation de synthèses, la structuration des connaissances, la consolidation des acquis tels que les tableaux des chiffres et des nombres, tableau des temps et des moments de la journée, l'ordre alphabétique, les différents imagiers, le lexique illustré des projets
- ❖ **Les boîtes à outils (mots outils) et les exemples** : sont en rapport avec l'information visée et les activités proposées d'une manière suffisante et pertinente dans les deux manuels.
- ❖ **Les consignes et les activités qui** sont des énoncés écrits ou oraux adressés par l'enseignant aux élèves dans le but d'effectuer des tâches d'apprentissage ou de réaliser des projets. Elles sont introduites dans la page de présentation de chaque manuel d'une manière concise et claire et suit une stratégie très directive afin de guider au maximum l'élève dans sa tâche vu qu'il s'agit probablement de son premier contact avec la langue française.
- ❖ **Les exercices corrigés** : Il est à noter que les deux manuels ne comprennent pas d'exercices corrigés, ce qui rend l'autonomie d'apprentissage difficile pour les jeunes apprenants et limite l'intervention des parents pour les aider. Ces exercices corrigés sont pourtant utiles pour consolider les connaissances des élèves et faciliter leur apprentissage.
- ❖ **Les documents sonores**, sont néanmoins mentionnés uniquement dans le manuel 2 par une symbolisation, adressés à l'enseignant pour faciliter l'exercice de leur fonction.
- ❖ **Les illustrations et pictogrammes**, ce potentiel iconographique rend manifestement les deux manuels visuellement attractifs, plus rassurant et plus accueillant avant même de se plonger dans le scriptural. Il est cependant important de noter que ces illustrations sont en adéquation suffisante et pertinente avec les informations visées dans les deux manuels. Elles sont liées aux titres des projets et des séquences, en particulier dans le manuel de la 2^{ème} génération. Dans ce dernier, les illustrations sont plus aérées et en parfaite harmonie avec les textes, par rapport au manuel de la 1^{ère} génération.
- ❖ **Les poèmes, les comptines/chansons, des bandes dessinées, des contes** :
Les deux manuels comprennent des poèmes, des comptines/chansons et des bandes dessinées et des contes. Cependant, dans le premier manuel, il y a également des

contes (petites histoires à raconter, même par les parents), un lexique pour chaque projet. Ces éléments jouent un rôle important dans l'enrichissement du lexique, la promotion du dialogue et l'encouragement de l'interaction communicative.

En résumé, tous ces éléments facilitent une bonne mémorisation et suscitent la motivation chez les élèves qui sont en phase d'initiation à l'apprentissage d'une langue étrangère. Ils contribuent clairement à clarifier le processus d'apprentissage proposé pour les apprenants et les parents.

III.4 Aspects socioculturels

III.4.1 La présence des aspects socioculturels et des valeurs universelles

Sous critères	Indicateurs	Manuel 1	Manuel 2
Présence des valeurs universelles.	le manuel scolaire véhicule des valeurs universelles comme : -l'amour de la patrie, -la fraternité, -le respect d'autrui, -le courage, -l'amour de travail, -la tolérance, -le sens des responsabilités...etc.	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Non Oui Oui
La présence du socioculturel et de l'histoire dans manuel scolaire	-le manuel propose des situations de réinvestissement dans l'environnement culturel de l'élève. -le manuel évoque l'aspect historique.	Non Non	Non Non
Représentation du contexte social	la représentation prend en compte la diversité des milieux : -urbain / rural -moderne / traditionnelle	Non Oui	Oui Oui

Commentaire

Force est de constater que malgré l'avancée technologique, les jeunes apprenants continuent manifestement d'être fascinés par leurs livres scolaires. Ces manuels, en adoptant une approche contextuelle et en abordant des thèmes proches de l'univers des enfants et des valeurs de notre pays, permettent aux apprenants d'apprendre la langue française tout en intégrant les valeurs culturelles et sociales qu'ils peuvent mettre en pratique dans leur vie sociale.

Les deux manuels scolaires de 3^{ème} AP mettent l'accent sur le développement d'attitudes et de comportements porteurs de valeurs à travers des activités proposées tout au long des pages. Ils accordent une place spéciale à la culture nationale en consacrant certains projets à son exploration.

Par ailleurs, les textes et les images inclus dans ces manuels inculquent des valeurs universelles telles que le respect de soi, des autres, de la nature et des animaux, l'amour de la patrie, le respect d'autrui, le courage, l'amour du travail, la tolérance, le sens des responsabilités, la fraternité, l'esprit de groupe et la solidarité.

Toutes ces valeurs sont d'une importance cruciale pour le développement personnel et citoyen des apprenants. Leur inclusion dans les manuels scolaires contribue à la formation d'individus éthiques et responsables. Ces valeurs, considérées comme des fondements de la société, sont enseignées aux apprenants dans le cadre de leur apprentissage de la langue française.

Ainsi, les manuels scolaires jouent un rôle essentiel dans la transmission de ces valeurs, offrant aux apprenants non seulement des compétences linguistiques, mais aussi des repères éthiques et sociaux importants pour leur parcours de vie et leur intégration dans la société.

Toutefois, l'apprentissage d'une langue étrangère va au-delà de l'acquisition de compétences linguistiques. Il permet à l'apprenant de développer sa propre identité tout en acceptant les différences de l'autre. Il lui permet de saisir et de comprendre les différents systèmes culturels. L'ouverture envers l'autre et l'acceptation de la diversité sont des valeurs universelles essentielles qui revêtent une importance fondamentale pour tout individu. Ces valeurs transcendent les frontières culturelles, linguistiques et géographiques, et elles sont essentielles pour promouvoir la coexistence pacifique, le respect mutuel et la compréhension entre les personnes de différentes origines, cultures et croyances. Cependant, elles ne prennent leur véritable sens que dans la réciprocité, car ne pas admettre la différence revient à se renier soi-même. Dans cette optique, les manuels scolaires ont un rôle primordial à jouer. En tant qu'outil de communication, la langue véhicule inévitablement une dimension culturelle, et il est donc essentiel que les manuels scolaires intègrent cette dimension à tous les niveaux. Ils doivent offrir aux apprenants non seulement des compétences linguistiques, mais également des repères éthiques et sociaux importants pour leur parcours de vie et leur intégration dans la société. Et en enseignant la langue française, les manuels scolaires ont l'occasion de transmettre des valeurs fondamentales telles que le respect, la tolérance, l'ouverture d'esprit, et l'acceptation de la diversité culturelle. Ils permettent aux apprenants de développer une compréhension et une appréciation des différentes cultures, tout en renforçant leur propre identité culturelle. Ainsi, les manuels scolaires jouent un rôle essentiel dans la formation des individus, en favorisant leur développement personnel et citoyen. Ils contribuent à la construction d'une société plus inclusive et respectueuse, où les apprenants sont en mesure de s'affirmer tout en reconnaissant et en valorisant la diversité de l'autre.

Néanmoins, on constate une présence limitée des aspects socioculturels et historiques dans les deux manuels de 3^{ème} AP ou les situations de réinvestissement dans l'environnement culturel de l'élève et les références à l'aspect historique sont peu fréquentes, voire rares. Cela peut être considéré comme une lacune, car l'intégration de ces éléments offre aux apprenants une opportunité d'explorer et de comprendre la diversité culturelle et historique du monde francophone. Contrairement à l'aspect social, quant à lui, est présent dans les deux manuels dans une perspective de présenter la diversité des milieux rural et urbain par exemple, mais notons que le milieu moderne / traditionnel n'est présenté que dans le manuel de la 2^{ème} génération.

IV. Synthèse des points communs et les divergences entre les manuels scolaires de la 1^{ère} et la 2^{ème} génération de la 3^{ème} AP :

Grâce à une grille d'analyse établie, l'étude comparative des manuels scolaires de français de 3^{ème} année de l'enseignement primaire (3^{ème} AP) de première et deuxième génération en Algérie a mis en évidence, à la fois des similitudes et des différences entre les deux supports. Voici une synthèse détaillée des principaux éléments observés :

1. Présentation et Structure des manuels :

- ❖ Les deux manuels sont homologués et publiés par l'État, destinés au même public d'élèves algériens. De plus, les manuels sont vendus avec un cahier d'activités, mais à des prix différents ;
- ❖ Ils ont tous deux une structure claire, colorée et ludique, créant un environnement propice à l'enthousiasme et à la confiance des élèves ;
- ❖ Ils sont accompagnés d'un avant-propos destiné aux apprenants/parents, offrant une explication claire sur leur utilisation ;
- ❖ Une table des matières est présente dans les deux manuels, facilitant ainsi la consultation et l'organisation des activités proposées ;
- ❖ Les manuels sont conçus de manière pratique et esthétique, avec un poids et une forme adaptée pour une utilisation aisée.

2. Contenu des manuels :

- ❖ Les deux manuels intègrent des éléments axiologiques, pédagogiques et méthodologiques, mettant en avant les valeurs nationales, identitaires et culturelles ;
- ❖ Les illustrations, qui s'inscrivent dans une perspective pédagogique au-delà de la perspective esthétique, occupent une place importante dans les deux manuels, offrant un support visuel attractif ;

- ❖ La variété des illustrations (pictogrammes, images, photos, dessins) est au service des textes pour faciliter leur compréhension et motiver les apprenants ; Adaptés aux compétences cognitives et à l'âge des jeunes apprenants, les textes sont, transcrits avec une police de caractères claire et adaptée à la lecture, favorisant ainsi la lisibilité.

3. Approche pédagogique :

- ❖ Les deux manuels s'inscrivent dans la perspective communicationnelle en préconisant l'approche par les Compétences (APC), mettant ainsi l'élève au cœur des apprentissages, tout en favorisant sa participation active dans la construction et la structuration de ses connaissances ;
- ❖ Ils sont en conformité avec les programmes et proposent une contextualisation et une proximité des thèmes en rapport avec l'univers des apprenants et intègrent progressivement les compétences linguistiques essentielles (compréhension et expression orale, compréhension et production écrite) à travers des activités interactives et réalistes ;
- ❖ Les rubriques spécifiques dans chaque manuel renforcent la compréhension et la production orale, ainsi que la compréhension et la production écrite.

4. Facilitateurs pédagogiques :

- ❖ Les manuels offrent des facilitateurs techniques tels qu'une table des matières, un index, un avant-propos et un mode d'emploi, facilitant ainsi l'utilisation du manuel ;
- ❖ Les illustrations, les activités interactives, les exemples concrets et les résumés sont utilisés comme facilitateurs visuels et textuels pour rendre le contenu plus clair, concret et attrayant pour les élèves ;
- ❖ Cependant, certains facilitateurs tels que le glossaire et les exercices corrigés peuvent être absents, limitant ainsi l'autonomie des apprenants.

5. Évaluations :

- ❖ Les deux manuels intègrent des évaluations ponctuelles et progressives pour mesurer la progression des élèves et leur permettre de remédier à leurs erreurs ;
- ❖ Les cahiers d'activités accompagnant les manuels offrent une variété d'exercices supplémentaires pour favoriser la progression des apprenants ;
- ❖ Cependant, un soutien supplémentaire doit être accordé aux élèves en difficulté afin de maximiser les bénéfices des évaluations et renforcer leurs apprentissages.

En conclusion, malgré quelques différences, les manuels scolaires de français de 3ème année de première et deuxième génération en Algérie présentent à la fois des similitudes importantes. Ils sont destinés à tous les élèves algériens, qui apprennent le français en tant que première langue étrangère. Ces auxiliaires pédagogiques ont pour objectif de répondre aux objectifs d'apprentissage, de favoriser la participation active des élèves et de valoriser les valeurs nationales et culturelles.

Les supports visuels et les évaluations progressives sont des éléments clés dans ces manuels. Cependant, certains facilitateurs tels que le glossaire, les exercices corrigés, les tableaux des synonymes et des contraires et les contes à écouter peuvent être absents, ce qui limite l'autonomie des apprenants. Il est important de noter que l'ancien manuel de la 3ème AP comportait certains aspects positifs qui sont absents dans le nouveau manuel. Cette analyse comparative permet de mieux comprendre les points forts et les points faibles de chaque manuel, ce qui permet d'optimiser leur utilisation dans l'enseignement du français en Algérie. Il est essentiel de prendre en compte ces observations afin d'améliorer continuellement les supports pédagogiques et de garantir une expérience d'apprentissage plus efficace et autonome pour les apprenants.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'Algérie a décidé d'engager, il y a deux décennies, une réforme globale et progressive de son système éducatif et cela s'est traduit par la recommandation d'adopter l'Approche Par les Compétences (APC) dans les trois paliers. Cette approche s'est centrée sur l'apprenant, mais également, et surtout, sur l'activité de celui-ci et donc sur son apprentissage, ce qui implique un allègement des programmes, et pour cause le développement des compétences exige plus de temps que la transmission, elle-même, des connaissances. Effectivement, les réformes engagées ont accordé une attention particulière aux manuels scolaires, en particulier dans le cycle primaire, car l'élaboration et la conception de manuels scolaires répondant aux objectifs de la réforme du système éducatif constitue un vecteur de qualité de l'enseignement et d'amélioration des apprentissages.

Cette démarche a conduit à l'émergence d'une deuxième génération de manuels scolaires, caractérisée par une évolution significative dans leur conception et leur approche didactique. Ces nouveaux manuels visent à mieux répondre aux besoins des apprenants et à favoriser leur engagement et leur progression dans les apprentissages. Cependant, dans le cadre de cette réforme, les manuels scolaires de français du cycle primaire n'ont pas échappé à cette démarche d'évolution qui a donné naissance à la mise en œuvre de nouveaux programmes dits de 1^{ère} et 2^{ème} génération qui doivent intégrer l'approche préconisée.

A ce sujet, et dans le cadre de notre mémoire de Master en didactique du FLE, notre étude s'est articulée essentiellement autour d'une étude comparative des manuels scolaires de Français, langue étrangère (FLE), destinés au niveau de 3^{ème} année de l'enseignement primaire (3^{ème} AP). L'objectif est d'examiner et d'analyser les différences entre les manuels de 1^{ère} et de 2^{ème} génération, afin de situer les fondements de ces changements, d'évaluer leur pertinence et de mesurer leur étendue. Dans cette perspective et grâce à une grille de comparaison établie, nous avons tenté de répondre à la question centrale de notre recherche et vérifier également les hypothèses émises au départ :

- Tout d'abord, nous avons identifié les points principaux de similitude entre l'ancien et le nouveau manuel scolaire de la 3^{ème} AP.
- Ensuite, nous avons mis en évidence les améliorations et les points positifs apportés par le manuel scolaire de la 2^{ème} génération, qui sont absents dans le manuel de la 1^{ère} génération.
- Enfin, nous avons examiné la possibilité d'identifier des points positifs spécifiques dans le manuel scolaire de la 1^{ère} génération, qui sont absents dans le manuel scolaire de la 2^{ème} génération de la 3^{ème} AP.

A la lumière de notre étude analytique et comparative, nous avons constaté que les manuels de Français de 2^{ème} génération ont connu une évolution significative dans leur conception et leur approche didactique, avec une attention particulière accordée aux besoins des apprenants et à leur engagement dans les apprentissages. Ces manuels privilégient des situations d'apprentissage réalistes qui suscitent l'intérêt des jeunes apprenants, en situation d'initiation à l'apprentissage d'une langue étrangère et encouragent leur engagement cognitif. De plus, ils intègrent des éléments axiologiques (porteurs de valeurs), pédagogiques et méthodologiques, en mettant en avant les valeurs nationales, identitaires et culturelles.

Les programmes de la 2^{ème} génération s'inscrivent dans la continuité de la réforme éducative de 2003 et sont donc inscrits dans la perspective de, mettant l'élève **au cœur des apprentissages** et favorisant sa participation active dans la construction et à la structuration de ses connaissances. Ils encouragent également la prise de conscience de l'élève quant à sa progression dans les apprentissages et l'utilisation de l'erreur comme moyen de remédiation.

Il est important de souligner que ce n'est pas le manuel qui enseigne et encore moins lui qui apprend car l'efficacité d'un manuel scolaire dépend non seulement de ses qualités intrinsèques, mais également de la manière dont il est utilisé. Le manuel est un outil pédagogique qui nécessite une utilisation adéquate par les enseignants pour en tirer le meilleur parti.

Au terme de notre travail, nous sommes convaincues d'avoir produit un travail, qui loin d'être exhaustif, offre une contribution significative et utile pour nos futures recherches, et nous espérons qu'il servira de base pour de futures recherches dans le domaine de la didactique du FLE.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBOUD, A. « *Présentation d'une grille d'analyse d'un manuel scolaire* ». Dans « *De la formation des formateurs en didactique du fle* », Alger, Dar El Khaldounia, 2019. Disponible sur : <https://formation-des-formateurs-francais-com.over-blog.com/tag/education%20nationale/>. (Consulté le 15/02/2023)

ADEL, F. Le Soir d'Algérie, article de mercredi 23 Mars 2016. Disponible sur le site : <https://www.lesoirdalgerie.com/articles/2016/03/23/article>.(consulté le 28/02/2023)

ARENILL, L., GOSSOT, B. RROLLAND, M.C. & ROUSSEL, M.P. Dictionnaire de pédagogie, Bordas, 1999.

BENABED, A. « *Les enjeux didactiques de la formation initiale et continue des enseignants d'anglais L2 en contexte algérien : entre objectifs institutionnels et attentes des enseignants* ». Thèse de doctorat, Études anglaises : Langue de spécialité, didactique de la langue, université Bordeaux Segalen, 2012.

BENAMDANE, F. Le soir d'Algérie, article de mercredi 23 Mars 2016. Disponible sur le site : <https://www.lesoirdalgerie.com>, (Consulté le 28/03/2023)

BENBOUZID, A. « *La réforme de l'éducation en Algérie, Enjeux et réalisations* ». Alger, Casbah Editions, 2009.

BENNOUNE, M. « *Education, culture et développement en Algérie* ». Bilan, perspectives du système éducatif. Ed. Marinoor-ENAG 2000.

BENSALEM, D. « *L'enseignant de langue en situation interactive : pour un développement de la compétence écrite en FLE des apprenants de 1^{ère} année secondaire* ». Mémoire de Magister, 2006-2007. Disponible sur :

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjH273ayr3_AhXMiP0HHbrgDfiQFnoECA8QAQ&url=http%3A%2F%2Fprints.univbatna2.dz%2F490%2F1%2Fle%2520BENSALEM%2520DJEMAA.pdf&usg=AOvVaw0qm53BKftCxBdGaLp8dTbg, (Consulté le 28/11/2022)

BENSALEM, D. *En quoi la pédagogie de projet permet-elle de donner du sens à l'enseignement du Français* » ; Synergies Algérie n°9- 2010. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Algerie9/bensalem.pdf>, (Consulté le 10/03/2023)

BENSALEM, D. *Etudes des programmes : conception et évaluation des manuels scolaires*. (2021-2023). Disponible sur : <https://elearning.univ-bba.dz/course/index.php?categoryid=876>.

BENSAID, M., « *Étude comparative entre les manuels scolaires de la 1^{ère} génération et ceux de la 2^{ème} génération : (Cas du manuel scolaire de la 4^{ème} AP)* ». Mémoire de mastère, Université de M'sila, 2018/2019.

BUREAU DE L'UNESCO pour le Maghreb, « *La refonte de la pédagogie en Algérie : défis et enjeux d'une société en mutation* », 2005.

CHAIB, F. « *Les nouveaux manuels scolaires de français au primaire. Une étude de contenu* ». Thèse de doctorat, Université d'Oran 2, 2017/2018.

CHIBANE, I & OUBADI, I. « *Les supports du manuel scolaire de la 2AS entre compétences exigées dans les progressions ministérielles et pratiques enseignantes en classe* ». Mémoire de master, Université de Larbi ben M'hidi- Oum El Bouaghi, 2001/2002.

CHOPPIN, A. *Manuels scolaires : histoire et actualité*. Paris, Hachette Edition, 1992.

CUQ, J.P, *Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. CLE International, Paris, 2003.

CUQ, J-P & GRUCA, I. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble, septembre 2017.

DICTIONNAIRE ACTUEL DE L'EDUCATION, de Jean- Pierre ROBERT, 2002.
DICTIONNAIRE ENCYCOPEDIQUE DE FRANÇAIS « Le Petit Robert », Nouvelle Edition Millésime, 2017.

FERHANI, F. « *Algérie, l'enseignement du français à la lumière de la réforme* », Armand Colin, *Le français aujourd'hui*, 2006/3 (n° 154). Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-11.htm> .

(Consulté le 12/12/2022)

GERARD, F-M, & ROEGIERS. X. *Des manuels scolaires pour apprendre, concevoir, évaluer, utiliser*. Ed. De Boeck, 2009.

GERARD, F-M., « *Les manuels scolaires d'aujourd'hui, de l'enseignement à l'apprentissage* », *Option*, n°4, 27- 28, 2003. Disponible sur internet sur le site suivant :

<http://www.Fmgerard.be/textes/option.html> . (Consulté le 28/01/2023)

HAMAIZI, B., « *Didactisation de la dimension culturelle entre conceptions théoriques et implications empiriques : étude comparative des manuels scolaires de FLE de la première et*

deuxième génération (Le cas du cycle moyen en Algérie) ». Thèse de doctorat, Université Mostefa Ben Boulaid - Batna 2, (2020/2021).

HASSANI, Z. « *La réforme du système éducatif en Algérie : quels changements dans les pratiques des enseignants ?*», in INSANIAT – 60 .61 /2013 mise en ligne le 31 janvier 2016, <https://doi.org/10.4000/insaniyat.14002>. (Consulté le 28/03/2023)

KHARKHACH, S, « *La place du culturel dans le manuel scolaire, en Algérie : Le cas du manuel de français 2^{ème} année secondaire* ». Mémoire de magistère Université de M'sila, (2009/2010)

LEBRUN. J., LENOIR. Y. & DESJARDINS, J : « *Discours de son excellence Abdelaziz Bouteflika président de la république algérienne démocratique et populaire devant la 59^{ème} session de l'assemblée générale des Nations Unies* », Revue des sciences de l'éducation, vol. 30, n° 3, 2004 (Consulté le 28/03/2023)

MDERSSI, H. « Pour un essai d'évaluation du manuel scolaire. Cas du manuel de français ». Université Mohammed V, FSE de Rabat, (2018). Disponible sur le site : https://revues.imist.ma/index.php/SEMEION_MED/article/download/23212/12347. (Consulté le 28/02/2023)

RICHAUDEAU, F. « *Conception et production des manuels scolaires, Guide pratique* ». Paris. UNESCO, 1979.

SEGUIN, R. L'élaboration d'un manuel scolaire, guide méthodologique. UNESCO, Déc. 1989.

TAWIL, S. « *La Refonte de la Pédagogie en Algérie : défis et enjeux d'une société en mutation* ». Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb. Rabat, août 2005

TOUNSI, M. « *Histoire des manuels scolaires algériens, Educ recherche, volume 8 N°01Juin 2018* ». Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/74699> . (Consulté le 28/03/2023)

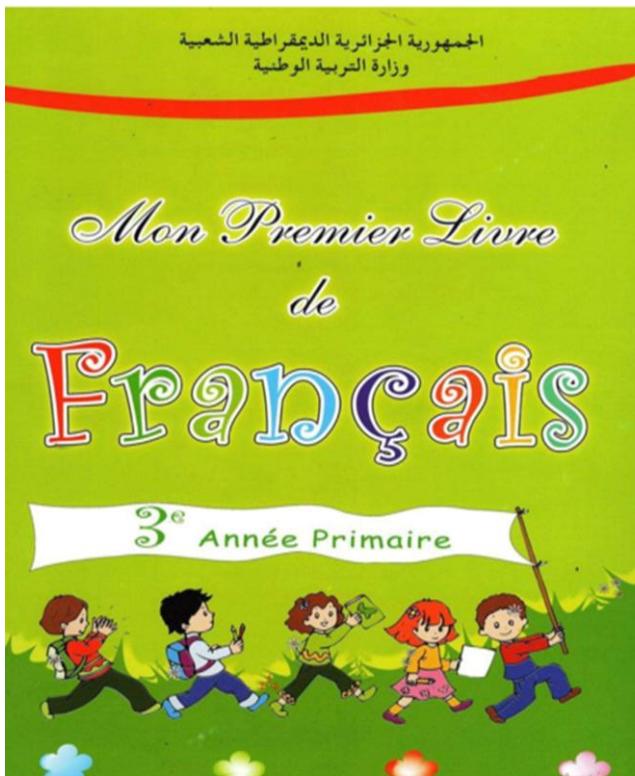
TOUNSI, N. « L'élaboration des manuels scolaires algériens : des années soixante aux années 2000 ». Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/183055> . (Consulté le 28/02/2023)

ANNEXES

Annexe 1

1. La 1^{ère} de couverture du manuel 1.

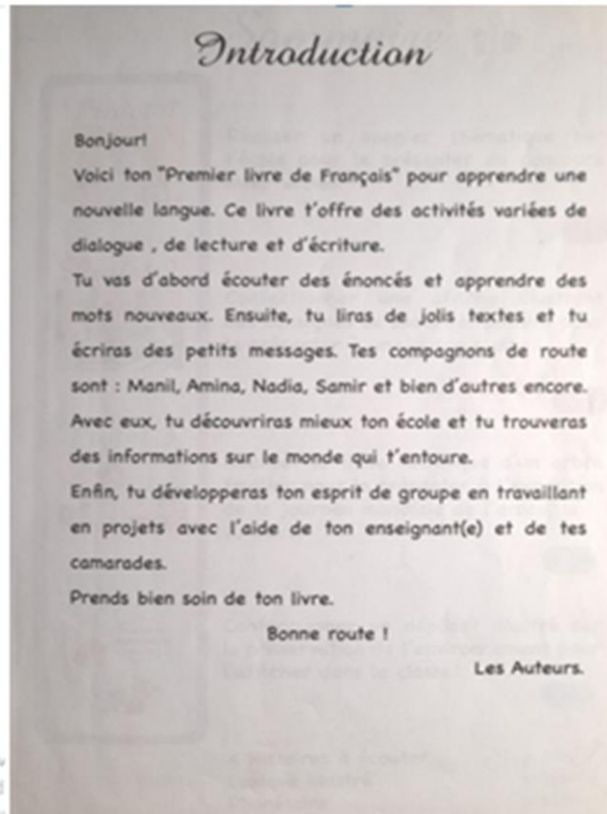
2. La 4^{ème} de couverture du manuel 1.



Annexe 3

1. La page de présentation du manuel de 1^{ère} génération

2. Introduction



Annexe 2

5. Table des Matières & Sommaire du manuel de 1^{ère} génération

TABLE DES MATIÈRES

Projets	Séquences	Actes de parole
1 - Réaliser un imagier thématique sur l'école pour le présenter au concours inter-écoles.	S1 : Ma nouvelle école. p. 8	Se présenter/Présenter
	S2 : Mes camarades de classe. p. 16	Présenter Saluer/Prendre congé
	S3 : Mon métier d'élève. p. 24	Interroger Exprimer une préférence
2 - Confectionner une affiche illustrant des consignes de sécurité routière pour la présenter à une autre classe.	S1 : Je suis piéton. p. 32	Demander/Donner des informations
	S2 : Je suis passager. p. 40	Affirmer Donner un ordre
	S3 : Je respecte le code de la route. p. 48	Donner un ordre Affirmer
3 - Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.	S1 : Le coin vert. p. 56	Présenter Demander
	S2 : Au marché. p. 64	Saluer/Prendre congé Interroger/Répondre Accepter/Refuser
	S3 : La fête de l'arbre. p. 72	Interroger Donner des informations
4 - Confectionner un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement pour l'afficher dans la classe.	S1 : L'économie d'eau. p. 80	Interroger/Répondre Donner un ordre
	S2 : L'économie d'électricité. p. 88	Interroger/Répondre Donner un ordre
	S3 : Je protège mon environnement. p. 96	Interroger/Répondre Donner un ordre

TABLE DES MATIÈRES

Phonèmes	Textes de lecture	Comptines	Points de langue	
[a] [i] [m] [n]	Ma nouvelle école		La phrase Le nom propre Le pronom "Je"	Les mots de la même famille
[o] [e] [t] [d]	C'est mardi	C'est la rentrée	Nom propre/Nom commun Le genre Le présentatif Les indicateurs de temps Nom/pronom La phrase interrogative	
[o] [l] [r]	Mes activités			
[p] [b] [y] [u]	En ville		Article défini/Article indéfini L'impératif	Les mots de la même famille
[f] [v] [w]	En voiture	En sortant de l'école	Le nombre La phrase impérative L'impératif L'article défini Les chiffres et les nombres en lettres	
[s] [z] [o] [a]	La circulation			
[k] [g] [l]	Les moineaux		Le pronom interrogatif Le pronom complément	Un autre mot pour dire le même chose
[j] [ʒ] [ø]	Les fruits	La soupe aux légumes	Les indicateurs de lieu Le possessif	
Révision des paires minimales	L'orange Sais-tu que?		Les pronoms de conjugaison La ponctuation	
[e] [è]	C'est l'heure de la toilette		Les pronoms interrogatifs Les indicateurs de temps	Les mots de la même famille
[j] [ø] [œ] [æ]	C'est la nuit	L'éléphant se douche	La formation des mots Les mots composés La phrase exclamative	
[ʒ] [P]	Le trésor de Josig		La ponctuation	

Sommaire



Projet 1

Réaliser un imagier thématique sur l'école pour le présenter au concours inter-écoles.

p. 8



Projet 2

Confectionner une affiche illustrant des consignes de sécurité routière pour la présenter à une autre classe.

p. 32



Projet 3

Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.

p. 56



Projet 4

Confectionner un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement pour l'afficher dans la classe.

p. 80

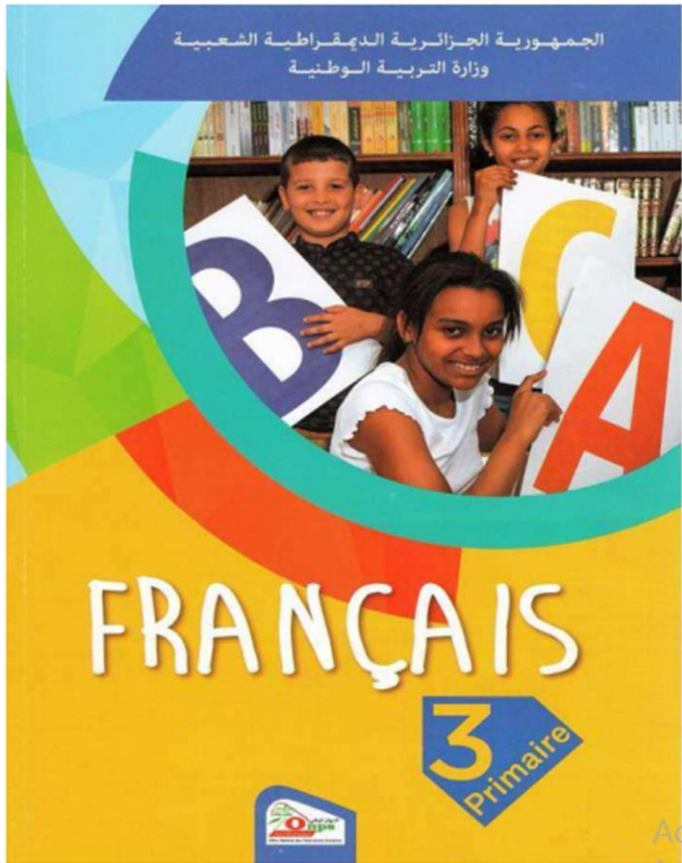
4 Histoires à écouter p. 104

Lexique illustré p. 116

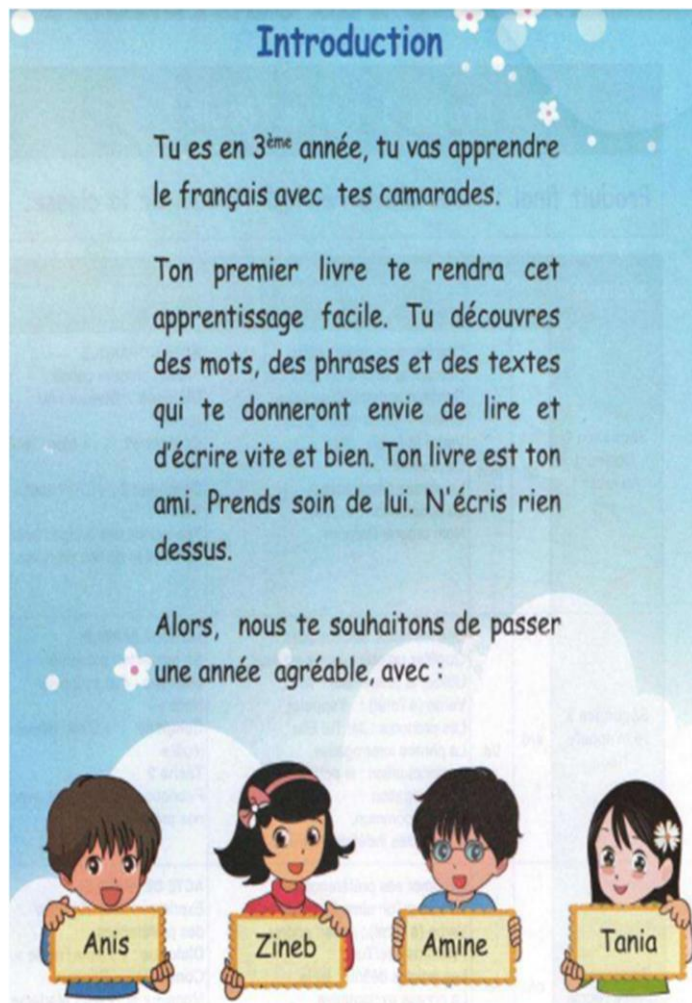
Phonénaire p. 120

Annexes 4

1. La 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture du manuel 2.



3. Introduction



Annexe 5 : Table des Matières

TABLEAU DES CONTENUS			
Projet 1 : Vive l'école !			
Produit final : Nous allons réaliser l'album de la classe.			
SEQUENCES	PHONIE GRAPHIE	LEXIQUE CONJUGAISON GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE	RESSOURCES ET TACHES
Séquence 1 Bonjour ! Au revoir ! P. 11	a/i m/n	Dire les mots de salutation, Demander et dire son prénom, Nommer le matériel scolaire, Utiliser le présentatif : C'est, Verbe (à l'oral) : aller, Le pronom : Je, La phrase déclarative, La ponctuation : le point, Nom propre/ Prénom.	ACTE DE PAROLE Saluer/ prendre congé. Dialogue : « Bonjour ! Au revoir ! » Comptine 1 : « Mon ami Anis » Comptine 2 : « L'Alphabet » Tâche 1 Fabriquons des badges avec les initiales de nos prénoms.
Séquence 2 Je m'appelle Nadir. P. 19	e/é t/d	Dire les noms des couleurs, Qualifier un objet par sa couleur, Utiliser le présentatif : Voici, Verbe (à l'oral) : s'appeler, Les pronoms : Je/ Tu/ Elle, La phrase interrogative, La ponctuation : le point d'interrogation, Le nom commun, Les articles indéfinis : un/une.	ACTE DE PAROLE Se présenter/ présenter. Dialogue : « Je m'appelle Nadir » Comptine : « C'est demain jeudi » Tâche 2 Fabriquons des badges avec nos prénoms.
Séquence 3 J'aime l'école. P. 26	o/u l-r	Exprimer ses préférences, Dire ce qu'on aime faire à l'école, Verbe (à l'oral) : aimer/ adorer, Pronoms : Je/Tu/Il, Les articles définis : le/ la, La phrase exclamative, La ponctuation : le point d'exclamation.	ACTE DE PAROLE Exprimer des sentiments/ des préférences Dialogue : « J'aime l'école ». Comptine : « Bonjour Monsieur le Soleil ! Madame la Lune ! » Tâche 3 Fabriquons l'album de notre classe.

Projet 2 : En famille !			
Produit final : Nous allons réaliser l'arbre de la famille.			
SEQUENCES	PHONIE GRAPHIE	LEXIQUE CONJUGAISON GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE	RESSOURCES ET TACHES
Séquence 1 Nous sommes une famille. P. 33	ou u p/b	Présenter les membres de sa famille. Dire les formules de politesse. Dire une énumération avec : il y a. Nommer les objets de sa chambre. Pronom : nous. Verbe (à l'oral) : être. La phrase : la majuscule, le point. Le sujet de la phrase. La phrase négative. La négation : ne ...pas.	ACTE DE PAROLE Présenter sa famille. Dialogue : « Nous sommes une famille ». Comptine : « la famille tortue » Tâche 1 Dessignons nos chambres.
Séquence 2 Qu'est-ce que tu veux manger ? P. 41	oi oin f/v ph	Nommer quelques aliments. Exprimer un goût, une préférence alimentaire. Dire des phrases avec « il faut ». Verbe (à l'oral) : Vouloir. Le verbe de la phrase. La phrase négative. La négation : ni...ni. Les deux points, les guillemets.	ACTE DE PAROLE Demander un objet / répondre à une question. Dialogue : « Qu'est-ce que tu veux manger ? » Comptine : « Il faut se laver les mains ». Comptine : « Ah! le Gourmand » Tâche 2 Dessignons le portrait des membres de notre famille.
Séquence 3 Tu as quel âge ? P. 49	c-k- g gu qu an on ion	Dire son âge. Compter de 0 à 10. Nommer le lieu où on habite. Localisation : adjectif de lieu. Verbe (à l'oral) : avoir. L'adjectif qualificatif. Le singulier et le pluriel des noms. Les articles : le, la, les. Le complément d'objet direct.	ACTE DE PAROLE Demander et dire son âge. Dialogue : « Tu as quel âge ? » Comptine : « Nous allons au bois » Tâche 3 Dessignons l'arbre de notre famille.

Projet 3 : Tu connais les animaux ?			
Produit final : Nous allons réaliser l'abcédaire des animaux.			
SEQUENCES	PHONIE GRAPHIE	LEXIQUE CONJUGAISON GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE	RESSOURCES ET TACHES
Séquence 1 A la ferme. P. 56	s/z eau au eu œu	Nommer les animaux de la ferme. Nommer les mois de l'année. Le synonyme. Verbe (à l'oral) : devoir. Pronom : ils. Le substitut grammatical (Il/ Nom propre). Le complément d'objet indirect. Nom au pluriel: l'article des. La marque du pluriel : s, x.	ACTE DE PAROLE Nommer les animaux de la ferme. Dialogue : « A la ferme ! » Comptine 1 : « Les animaux de la ferme ». Comptine 2 : « A la campagne ». Une devinette : « la vache ». Tâche 1 Fabriquons l'imagier des animaux de la ferme.
Séquence 2 Où est mon chien ? P. 64	ch- h- j-ge en ien	Nommer les saisons. Nommer les animaux domestiques. L'antonyme. Verbes (à l'oral) : pouvoir et venir. Le substitut grammatical (Elle/ Nom propre) Le féminin du nom : en « ienne ».	ACTE DE PAROLE Nommer les animaux domestiques. Dialogue : « Où est mon chien ? » Comptine 1 : « Le chat a dit » Comptine 2 : « Mon petit chien » Tâche 2 Fabriquons l'imagier des animaux domestiques.
Séquence 3 Qu'est-ce que tu fais ? P. 71	in ein ain un ui ouil	Dire ce qu'il fait. Dire la date du jour. Verbe (à l'oral) : faire. Le substitut grammatical (Il/ GN). L'adverbe de temps. Le féminin du nom : en « eurs », « euses », « trices ».	ACTE DE PAROLE Dire les jours de la semaine Dire la date Dialogue : « Qu'est-ce que tu fais ? » Comptine : « Dans la salle de bain » Une devinette : « Le poussin ». Tâche 3 Fabriquons l'abcédaire des animaux.

Projet 4 : A la campagne !			
Produit final : Nous allons réaliser l'imagier des fruits.			
SEQUENCES	PHONIE GRAPHIE	LEXIQUE CONJUGAISON GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE	RESSOURCES ET TACHES
Séquence 1 Je vais à la campagne P. 78	gn w é-ai ei et é é-er ez ier	Dire l'heure. Nommer quelques moyens de transport. Futur (à l'oral) : verbe aimer. Le substitut grammatical (elle/ GN). Le complément de temps. Le féminin du nom en : ier, er.	ACTE DE PAROLE Demander et dire l'heure. Dialogue : Je vais à la campagne. Comptine 1 : « Quelle heure est-il ? » Comptine 2 : « Les cinq sens, Sophie Arnould, Nathan, 1980. » Comptine 3 : « A la campagne, Maurice Genevoix, Casterman, 1980. » Tâche 1 Fabriquons un imagier des feuilles d'arbres et des plantes, cueillies dans la campagne.
Séquence 2 Nous planterons un arbre. P. 88	an am on om in-im en em	Fêter la journée de l'arbre. Dire la date et le lieu de la célébration de la journée. Annoncer le thème de la journée. La chronologie. Ecrire les chiffres en lettres : 0-10. Futur (à l'oral) : verbe planter. Le substitut grammatical (ils/ Nom propre/ GN) Le complément de lieu. Ecrire m devant : m, p, b.	ACTE DE PAROLE Situer un événement dans le temps et le lieu. Dialogue : « Nous planterons un arbre » Comptine 1 : « Le jardinier ». Comptine 2 : « Trois framboises rouges ». Comptine 3 : « Mon petit chien ». Tâche 2 Dessignons une affiche pour annoncer la fête de l'arbre.
Séquence 3 Quelle belle journée à la campagne ! P. 97	s = ss, ç, c+ ill-eill euille ouille ouille ia-io aill aille y	Nommer quelques fruits et arbres fruitiers. Narrer des actions vécues. Passé composé (à l'oral) : auxiliaires être/avoir. Le substitut grammatical (Elles/ Nom propre/ GN). Le complément de manière.	ACTE DE PAROLE Evoker des actions vécues. Dialogue : « Quelle belle journée à la campagne ! » Poème : « Je marche », Rachid Boudjedra, Pour ne plus rêver, 1965 ». Comptine : « Dans la salle de bain ». Tâche 3 Fabriquons l'imagier des fruits.

RÉSUMÉ

Dans un monde de plus en plus globalisé. En Algérie, l'enseignement et l'apprentissage de la langue française a subi des changements significatifs grâce à la mise en œuvre d'une réforme globale et progressive du système éducatif. Effectivement, en adoptant de nouvelles approches pédagogiques, les réformes engagées ont accordé une attention particulière aux manuels scolaires en tant que vecteur de qualité de l'enseignement et d'amélioration des apprentissages, notamment dans le cycle primaire. Dès lors, dans le but de comprendre les fondements de ces changements, d'évaluer la pertinence et d'en mesurer l'ampleur, ce mémoire s'est appuyé sur une étude conceptuelle, suivie d'une étude comparative des manuels scolaires de Français, langue étrangère (FLE), destinés au niveau de la 3^{ème} AP (1^{ère} et 2^{ème} génération). Cette démarche nous a permis de répondre à nos questions de recherche et de confirmer nos hypothèses. À la suite de cette comparaison, nous avons constaté que le nouveau manuel de la 3^{ème} AP présente des améliorations par rapport à l'ancien manuel. Cependant, nous avons également identifié quelques aspects positifs qui étaient présents dans l'ancien manuel mais absents dans le nouveau.

Mots clés : réforme, manuels scolaires algériens, 1^{ère} et 2^{ème} génération, évolution. Compétence.